



Investir dans les populations rurales

République démocratique du Congo

Programme d'appui aux pôles d'approvisionnement de Kinshasa en produits vivriers et maraîchers

Rapport de supervision

Dates de mission: 03/05/2021 au 09/07/2021

Date du document: 24/08/2021

Identifiant du projet 1100001584

Numéro du rapport: 5826-CD

Afrique de l'Ouest et du Centre
Département de la gestion des programmes

Sigles et acronymes

| | |
|------------------|--|
| AGETIP | Agence d'Exécution des travaux d'Intérêt Public |
| AGM | Agri-multiplicateurs |
| AHA | Aménagements Hydro-Agricoles |
| AMO | Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage |
| ANO | Avis de Non - Objection |
| AO | Appel d'Offres |
| AOI | Appel d'Offres International |
| BAD | Banque Africaine de Développement |
| BIAC | Banque pour l'industrie et l' agriculture du congo |
| CARG | Conseil Agricole et Rural de Gestion |
| CEP | Champs Ecole Paysan |
| CEPROSEM | Centre de Production des Semences |
| CERDIK | Centre pour la Recherche et le Développement Intégré du Kwilu |
| CETRAPAL | Centre de transformation des Produits Agricoles |
| CLER | Comité Local d'Entretien des Routes |
| CORDICLER | Coordination Territoriale des CLERs |
| CORIDEX | Collectif des Organisations pour le Développement Intégré de la Rive Droite du Kwilu |
| CVD | Comité villageois de développement |
| DAO | Dossier d'Appel d'Offres |
| DCP | Document de Conception de Programme |
| DDC | Dossier de Demande de Cotation |
| DIP | Diagnostic Institutionnel Participatif |
| DNO | Demande de Non Objection |
| DPSA | Direction de la Production et Santé Animale |
| DT | Document de travail |
| DVDA | Direction des Voies de Desserte agricole |
| ECAGRI | Entreprenariat Collectif Agricole |
| ED | Entente Directe |
| EIES | Etude d'Impact Environnemental et Social |
| FAO | Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'agriculture |
| FEDECLER | Fédération provinciale des Comités Locaux d'Entretien des Routes |
| FIDA | Fonds international de Développement Agricole |
| FONER | Fonds National d'Entretien Routier |
| GVT | Gouvernement |
| HIMO | Haute intensité de Main d'œuvre |
| HPEK | Huilerie, Plantation et Elevage du Kwilu - Kwango |
| INADES | Institut Africain pour le Développement Economique et Social |
| INERA | Institut National pour l'Etude et la Recherche Agronomique |
| IPDR | Inspection Provinciale du Développement Rural |
| ITAPEL | Inspection Territoriale de l'Agriculture, Pêche et Elevage |
| MINAGRI | Ministère de l'Agriculture, Pêche et Elevage |
| MINDR | Ministère de développement rural |
| MOD | Maîtrise d'Ouvrage Déléguée |
| NO | Non Objection |
| ONG | Organisation Non Gouvernementale |
| ONGD | Organisation Non Gouvernementale de Développement |
| OP | Organisation Paysanne |

| | |
|------------------|--|
| OPA | Organisation Professionnelle Agricole |
| OR | Office des Routes |
| PAPAKIN | Programme d'Appui aux Pôles d'Approvisionnement de Kinshasa en Produits vivriers et maraîchers |
| PGES | Plan de Gestion Environnemental et social |
| PIRAM | Programme Intégré de Réhabilitation de l'Agriculture dans le Maniema |
| PTBA | Plan de Travail et budget Annuel |
| PTO | Plan de Travail Opérationnel |
| RAF | Responsable de l'Administration et des Finances |
| RAHA | Responsable Aménagements Hydroagricoles |
| RDI | Responsable de Développement Institutionnel |
| RDC | République démocratique du Congo |
| REGIDESO | Régie de Distribution d'Eau |
| REK | Regroupement des Entreprises du Kwilu |
| RIR | Responsable des Infrastructures Rurales |
| RN | Route Nationale |
| RP | Route Provinciale |
| RPM | Responsable de la Passation des Marchés |
| RPV | Responsable de la Production Vivrière |
| RVA | Régie des Voies Aériennes |
| SENAHUP | Service National d'appui au développement de l'horticulture urbaine et périurbaine |
| SENASEM | Service National des Semences |
| SIM | Système d'Information du Marché |
| SIMPROMAC | Système d'Information sur les Marchés des produits maraîchers de Kinshasa et du Kongo central |
| SNHR | Service national de l'hydraulique rurale |
| SNSA | Service National des Statistiques Agricoles |
| TDR | Termes de Référence |
| UGP | Unité de Gestion du Programme |
| OVDA | Office de Voie de Déserte Agricole |

A. Aperçu du projet

| | | | |
|---------------------------|--|--|--|
| Région: | Afrique de l'Ouest et du Centre | Niveau de risque du projet: | Problème potentiel |
| Pays: | République démocratique du Congo | Catégorie environnementale et sociale: | Substantial |
| Nom du projet: | Programme d'appui aux pôles d'approvisionnement de Kinshasa en produits vivriers et maraîchers | Classification du risque climatique (PESEC): | Low |
| N° du projet: | 1100001584 | Institution chargée de l'exécution: | Ministry of Agriculture, Fisheries and Livestock |
| Type de projet: | Développement Agricole | Institution chargée de la mise en oeuvre: | Ministry of Agriculture, Fisheries and Livestock |
| Chargé de Programme Pays: | Valantine Achancho | | |
| Coordonnateur du projet: | Popaul Kizungu Chihisa | | |
| Zone du projet: | Kwilu, Kinshasa, Kongo Central | | |

| | | | |
|---------------------------------------|-----------------------|---|------------|
| Date d'approbation: | 21/09/2012 | Date de réception du dernier rapport d'audit: | 29/09/2020 |
| Date de signature: | 09/11/2012 | Date de la dernière mission de supervision/d'appui à la mise en oeuvre: | 09/07/2021 |
| Date d'entrée en vigueur: | 09/11/2012 | Nombre de missions de supervision/d'appui à la mise en oeuvre: | 15 |
| Date d'éligibilité aux décaissements: | 09/11/2012 | Nombre de prolongations: | 3 |
| Date du premier décaissement: | 21/12/2012 | Délai d'entrée en vigueur: | 2 mois |
| Date de la revue à mi-parcours: | 04/05/2016 | | |
| Date d'achèvement prévue: | 15/01/2022 | | |
| Date d'achèvement actuelle: | 31/10/2021 | | |
| Clôture financière: | Pas encore disponible | | |

Financement total du projet

| | | |
|-------------------------------------|-------------------------------|---------------------|
| Répartition du financement FIDA | Debt Sustainability Framework | \$68,382,311 |
| Répartition du financement national | National Government | \$5,404,196 |
| Répartition du cofinancement | | |
| Financement total du projet: | | \$73,786,507 |

Mission en cours

Dates de mission: 03/05/2021 au 09/07/2021

Jours sur le terrain: 6

Composition de la mission: FIDA. Achancho Valantine, Chef de mission ; Ouédraogo Djessouwendé, Consultant et Coordonnateur technique, chargé des filières et organisations paysannes ; Waly Diouf, chargé de Programme FIDA, chargé du dispositif de mise en oeuvre, le ciblage, le genre, le suivi – évaluation, la communication et la gestion des savoirs ; Abdoulaye Mohamedine Dicko, Consultant en infrastructures rurales ; Mamadou Dioulde Sow, Consultant en passation des marchés ; Madjri Edem, Consultant FIDA en gestion financière ; Koundja Koularambaye Julien, spécialiste en environnement et changement climatique ; Grandval Fanny, spécialiste technique Régionale senior en institutions rurales.

Partie nationale : M. Evariste Bushabu, Secrétaire Général à l'Agriculture; Georges Koshi, Secrétaire Général au Développement Rural ; Kanyinda Ciamala Armand, Directeur du Cabinet Adjoint du Ministre de l'Agriculture ; Tharcisse Mugisho, Représentant du Secrétaire Général aux Finances ; Emmanuel Isikisiki, Expert Task Force du Ministère des Finances ; Jacques Bosete, Expert Task Force du Ministère de Développement Rural ; Flavien Mwabel Mwabi, Expert du Secrétariat Général à l'Agriculture ; Wivine Pishi Ingompa, Experte du Secrétariat Général à l'Agriculture.

La mission a travaillé en étroite collaboration avec les équipes du PAPAKIN de Kinshasa, Kikwit et Mbanza Ngungu.

Les responsables des organisations paysannes (CONAPAC et COPACO) et les opérateurs de mise en oeuvre (INERA, SENASEM, ITAPEL, Office des routes, HPEK, INADES, OVDA, AGETIP, STRATEGOS et IPDR) ont également été étroitement associés à la mission.

Lieux visités: Kwilu, Kinshasa et Kongo Central

B. Évaluation d'ensemble

| Indicateur clé #1 | ∅ | Note | Indicateur clé #2 | ∅ | Note |
|---|---|------|---|---|------|
| Probabilité d'atteindre l'objectif de développement | | 4.58 | Évaluation de la performance globale de l'exécution | | 3.75 |

| Efficacité en matière de développement | 5 | Gestion du projet | 4 |
|---|---|---|---|
| Efficacité | 5 | Qualité de la gestion du projet | 3 |
| Ciblage et portée | 5 | Gestion des savoirs | 5 |
| Égalité des sexes et participation des femmes | 5 | Utilisation optimale des ressources | 4 |
| Productivité agricole | 5 | Cohérence entre le PTBA et les activités menées | 4 |
| Nutrition | 4 | Performance du système de suivi-évaluation | 4 |
| Adaptation aux changements climatiques | 4 | Exigences des normes sociales, environnementales et climatiques | 4 |

| Durabilité et transposition à plus grande échelle | 4 | Gestion et exécution financière | 4 |
|---|---|---------------------------------------|---|
| Institutions et participation à l'élaboration des politiques | 4 | Taux de décaissement acceptable | 3 |
| Établissement de partenariats | 5 | Qualité de la gestion financière | 3 |
| Capital humain et social et autonomisation | 5 | Qualité et ponctualité des audits | 3 |
| Qualité de l'engagement et retour d'information du groupe cible du projet | 4 | Fonds de contrepartie | 4 |
| Adaptabilité des prestataires de services | 4 | Conformité avec les clauses des prêts | 4 |
| Gestion de l'environnement et des ressources naturelles | 4 | Passation des marchés | 4 |
| Stratégie de retrait | 4 | | |
| Potentiel de reproduction à plus grande échelle | 5 | | |

| | |
|-------------------|----------|
| Pertinence | 5 |
|-------------------|----------|

C. Objectifs de la mission et principales conclusions

Contexte et objectif principal de la mission

Le projet d'appui aux pôles d'approvisionnement de Kinshasa en produits vivriers et maraichers (PAPAKIN) était conçu pour être mis en œuvre sur une durée de 10 ans, répartie en 2 phases de 05 ans chacune. Cependant, au moment de sa conception en 2012, seulement la première phase a été élaborée en détail. Il était prévu que la conception détaillée de la deuxième phase interviendra à la revue à mi-parcours et prendra en compte les leçons tirées de l'évaluation de la pertinence de l'approche et l'efficacité du projet pour atteindre ses résultats et justifier la poursuite des appuis du FIDA au PAKAKIN. Malheureusement, le PAPAKIN a été marqué par une double suspension du portefeuille du FIDA en RDC (2013 et 2016-2018) provoquant l'arrêt des décaissements du FIDA pour le projet. Après la levée de la suspension du portefeuille intervenue en septembre 2018, une mission d'appui à la relance et à la planification du projet a été effectuée pour définir les priorités par rapport à la période restante du projet et envisager sa prolongation. En 2019, en concertation avec le Gouvernement, un nouveau projet a été développé et présenté au conseil d'Administration du FIDA sur la base de l'utilisation de la totalité de l'allocation disponible pour la RDC. Ainsi, la deuxième phase du PAPAKIN n'a pas été envisagée.

La présente mission de supervision, qui s'est déroulée du 3 au 31 mai 2021, avait pour objectif d'évaluer le niveau de réalisation des activités du PAPAKIN au 27 avril 2021, depuis la dernière mission de supervision partielle de juin 2020 et par rapport au PTBA 2021. A cet effet, la mission a établi la situation des principaux indicateurs de résultats et le niveau de mise en œuvre des recommandations de la dernière mission. La mission a aussi analysé les progrès accomplis par le projet dans la préparation de sa clôture, incluant : (i) une analyse de la stratégie de sortie, (ii) la préparation des études des effets pour le renseignement des indicateurs du cadre logique, (iii) une analyse des stratégies de gestion des connaissances existantes pour la mise à l'échelle des activités performantes du projet, (iv) la revue des thématiques qui pourraient faire l'objet d'un accompagnement pour la capitalisation et la gestion des savoir en vue de dialogue sur les politiques et de leçons apprises pour les interventions futures. La mission a également porté une attention particulière sur l'avancement des différents chantiers d'infrastructures et à la passation des marchés.

Cette mission de supervision a été conduite en présentiel et en partie à distance (pour certains consultants) conjointement par le FIDA et le Gouvernement de la République Démocratique du Congo. La mission a débuté les travaux avec une réunion de démarrage et d'orientation le 3 mai 2021 par visio-conférence, à laquelle a pris part l'essentiel du personnel de l'Unité de Coordination du Programme, co-présidée par le Directeur Pays du FIDA et le Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture de la République Démocratique du Congo, Président du Comité de Pilotage du PAPAKIN. La supervision a été basée sur : (i) la revue de la documentation mise à la disposition de la mission par le projet et (ii) des visites de réalisations avec l'équipe du projet, les échanges avec les bénéficiaires, les opérateurs de mise en œuvre et les partenaires qui ont eu lieu du 04 au 06 mai 2021 dans le Kongo central et du 08 au 12 mai 2021 dans le Kwilu, (iii) des échanges sectoriels et/ou thématiques réalisées durant la période du 13 au 31 Mai 2021 à Kinshasa. Les échanges tout au long de la mission se sont déroulés suivant les cas en présentiel ou par visioconférence (utilisation de l'application Zoom), par échange de courriel, par le téléphone ou par l'application WhatsApp.

Les conclusions de la mission ont été discutées avec l'équipe de PAPAKIN le 11 juin 2021. Les principaux constats et recommandations ont été présentés et discutés avec la partie Gouvernementale Congolaise, lors d'une séance de restitution le 06 Juillet 2021 sous la présidence de M. Evariste Bushabu Bopeming, Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture de la République Démocratique du Congo, Président du Comité de Pilotage du PAPAKIN.

La mission tient à remercier les autorités de la République Démocratique du Congo et l'ensemble des interlocuteurs pour la qualité de leur implication et celle de leurs contributions à l'avancement du projet. Elle remercie également le personnel du PAPAKIN pour leur collaboration à la réussite de la mission.

Principaux accords de mission et conclusions

La mission constate que sur 77 recommandations formulées lors de la précédente mission 72 ont été mises en œuvre, soit 93,5%. La mission réitère les recommandations non exécutées et demande qu'elles soient mises en œuvre immédiatement. Les plus essentielles sont notamment la réalisation des études suivantes : (i) l'évaluation indépendante de la prestation de INADES et (ii) l'étude socio-économique relative aux effets du projet.

La mission note avec préoccupation que certains marchés d'infrastructures accusent des retards importants et que dans l'ensemble, les engagements du projet sont largement supérieurs aux reliquats des ressources financières disponibles pour un total évalué à 14 667 112,05 USD. Cette situation est liée au fait que depuis 2019, le projet a engagé des financements importants pour la réalisation des infrastructures et l'équipe du projet n'a pas porté une attention particulière au suivi de l'exécution de son budget en DTS. Compte tenu de la perte du taux de change entre le Dollars et les DTS couplée à des faiblesses dans la planification budgétaire du projet le projet accuse un déficit important. Les marchés concernés portent principalement sur les travaux de routes (contrat office des routes d'un montant de 7 788 368,47 US\$), la construction du Marché vivriers de Matadi Kibala (Montant total des contrats de 5 044 921,09 US\$) et le soutien au partenariat public-privé dans la filière huile de palme avec la société HPEK (financement total de 7 994 747 US\$). De plus, la mission note que certaines infrastructures post-récolte sont actuellement inachevées par manque de ressources financières pour poursuivre les contrats. La mission constate que cette situation représente un risque majeur qui pourrait porter atteinte à la réputation des autorités congolaises qui soutiennent ces investissements et du FIDA qui est connu comme le principal partenaire financier du PAPAKIN. Ainsi, la mission recommande : (i) que les autorités Congolaises saisissent officiellement le FIDA pour se concerter sur les possibilités de mobiliser un financement additionnel permettant d'achever les chantiers engagés notamment en mobilisant une partie de l'allocation 2022-2024 du Pays. A cet effet, l'UGP devra préparer un dossier argumenté présentant l'évaluation budgétaire précise de la situation et permettant aux autorités compétentes de soumettre à l'appréciation du FIDA cette demande de financement additionnel. Les modalités particulières de gestion de ce financement additionnel seront clarifiées en concertation avec le FIDA si approuvé; (ii) dans l'immédiat et à titre conservatoire le projet devra revoir avec les entreprises concernées par le marché de Matadi Kibala, et les magasins inachevés des organisations paysannes, la programmation des chantiers de manière à reporter en 2022 les travaux dont le financement ne pourra pas être couvert par le budget actuel du

PAPAKIN.

Pour ce qui concerne les travaux de réhabilitation des routes par l'Office des routes la mission recommande de prioriser et se concentrer à la réhabilitation des linéaires et points critiques sans compromettre l'objectif attendu de cet investissement. Si la mobilisation du fond additionnel est acceptée et si les financements sont suffisants, les autres linéaires restants seront pris en compte dans le fond additionnel. Pour l'instant, l'UGP devra arrêter le contrat au montant correspondant à l'avance déjà perçue par l'entreprise, c'est-à-dire lorsque le taux d'exécution (actuellement de 45%) aura atteint le taux des paiements reçus de 63%.

La mission note également que le contrat de l'entreprise de contrôle des travaux des infrastructures est arrivé à terme. Pour les travaux dont le retard est imputable aux entreprises, la mission recommande au projet de prendre des dispositions urgentes pour terminer les travaux dans un délai maximum d'un mois et d'assurer la continuité des prestations de contrôle de travaux par la mobilisation des pénalités de retards. Pour les travaux à reprogrammer du fait du manque de ressources financières dans le budget actuel du PAPAKIN, la mission recommande sur la base de la nouvelle programmation de prévoir la mobilisation d'une équipe de contrôle adéquate des divers chantiers.

D. Vue d'ensemble et avancement du projet

Composante 1- Consolidation du pôle maraîcher

Sous - composante 1.1: Professionnalisation des OP maraîchères

A la RMP, 8 unions de coopératives maraîchères étaient concernées par l'appui du PAPAKIN dont 4 opérant à Kinshasa et 4 dans le Kongo Central. Une autre union créée à Songololo dans le Kongo Central s'est ajoutée par la suite, portant ce nombre à 9 unions. Le nombre de membres des unions appuyées est passé de 7177 en 2019 à 10167, soit une augmentation de 28,5%. Les femmes représentent 50,5% des membres.

Dans le cadre du PAPAKIN, la typologie du niveau de performance des unions distingue 4 niveaux de maturité : (i) le niveau 1 correspond au niveau basique où se trouvent des unions (y compris leurs coopératives) dont l'accompagnement a pour but de leur permettre d'être efficaces sur le plan organisationnel et institutionnel, (ii) le niveau 2 de maturité correspond aux unions qui ont franchi le premier niveau et qu'il faut accompagner pour améliorer leurs performances organisationnelle et économique, (iii) le niveau 3 correspond aux unions dont les appuis doivent permettre d'améliorer leur autonomie financière, à travers notamment la mobilisation de ressources, et (iv) le niveau 4, correspond au niveau pour lequel, les appuis apportés visent à les amener à mieux organiser le fonctionnement de la coordination et à améliorer la gouvernance (captage et gestion transparente des ressources, prestation des comptes, production des états financiers, contrôle interne des ressources, gestion des conflits). Le passage d'un niveau à un autre se fait sur la base d'une évaluation périodique qui s'appuie sur des critères définis.

Par rapport aux prévisions de la RMP, les activités menées avec le concours de l'INADES ont permis d'obtenir à ce jour les résultats suivants :

| Niveau de maturité | Nombre d'unions | | Observations |
|--------------------|-----------------|-------------------|---|
| | Prévisions RMP | Résultats actuels | |
| 1 | 2 | 1 | 1 union est passée du niveau 1 au niveau 2 et une nouvelle union a été créée portant le nombre à 9 unions |
| 2 | 3 | 1 | |
| 3 | 3 | 3 | 2 unions sont passées du niveau 2 au niveau 3 |
| 4 | 1 | 4 | 3 unions sont passées du niveau 3 au niveau 4 |

La mission note que le projet a appuyé à ce jour 305 coopératives (cible de 202 à la RMP), soit un taux de réalisation de 173,2%.

Au titre des activités menées depuis la dernière mission de supervision, la présente mission relève : (i) la poursuite de l'opérationnalisation du Système d'Information du Marché (SIM), (ii) l'opérationnalisation des stratégies de financement issues de l'atelier d'évaluation des pratiques de commercialisation réalisée précédemment et l'appui à la commercialisation des produits des unions, (iii) la mise en place des points focaux genre au niveau de chaque Union, (iv) la constitution par les unions, d'un fonds de roulement minimum de 9.750.000 FC (soit environ 4875\$) grâce aux revenus tirés des Kits et de la location des caissons reçus du PAPAKIN.

Dans le contexte actuel de désengagement du PAPAKIN, l'accent devra être mis sur le renforcement des capacités des coopératives notamment sur les aspects de commercialisation, de gestion des infrastructures et des équipements. Le projet devra donc mener des actions de sensibilisation et de mise en relation des unions avec les grandes faitières nationales afin de renforcer davantage leurs

capacités et bénéficier de certaines opportunités dont notamment des services et des opportunités de partenariats.

En ce qui concerne la recommandation qui avait été faite au cours de la supervision de juin 2020 à savoir « mener une évaluation indépendante de la performance des unions ainsi que de leur structure d'accompagnement INADES Formation », elle n'a pas été mise en œuvre. Au regard de son importance pour la rédaction du rapport d'achèvement du projet, la mission réitère sa recommandation et suggère d'associer les faitières d'OP au processus.

Sous - composante 1.2: Intensification durable de la production maraîchère

La mise en place des infrastructures post-récoltes progresse lentement au pôle maraîcher avec la poursuite de la construction de 24 infrastructures (sur 16 prévus) dont le niveau d'exécution est d'environ 28% en tenant compte des infrastructures du marché de Matadi Kibala et 91% sans Matadi Kibala. Il s'agit d'un complexe moderne de marché de légumes à Matadi Kibala à Kinshasa (non prévu), 8 boutiques d'intrants (4 dans Kinshasa exécutées à 90% et 4 dans le Kongo Central dont 3 terminées), 3 chambres froides terminées (1 par territoire au Kongo Central), 3 entrepôts (2 à Mbanza Ngungu, 1 à Songololo) dont 2 terminés, 1 unité de transformation terminée à Kikonka (Madimba/Kongo Central). Les travaux d'infrastructures diverses (entrepôts, chambres froides, points de vente, galeries marchandes, bâtiments administratifs ...) du marché moderne de Matadi Kibala ayant fait l'objet de 6 marchés (5 044931 USD au total) signés en juillet 2020, 5 chantiers ne sont pas lancés et souffrent de retard en raison de la non-libération du site.

Dans le cadre des appuis institutionnels à la recherche, le projet a engagé la construction de 7 abris-serres (1 à Kinshasa, 1 à Kinzau, 5 à Loma) et la réhabilitation des bureaux pour l'INERA dont les travaux souffrent de retard important. Les travaux de construction des serres sont exécutés à 45% avec un dépassement de délai de 241% et ceux de la réhabilitation des bureaux INERA sont à 90% avec 199 % de consommation de délai.

La mission de supervision de juin 2020 avait constaté que sur 12000 kits de petits matériels et intrants agricoles acquis, 8500 kits avaient été distribués. Cette distribution s'est poursuivie et à ce jour, un total de 11650 kits distribués a été distribué aux groupes cibles. Toutefois, il convient de relever que sur les 12000 kits acquis, 50 kits complets sont en encore attente de distribution et 300 kits sont incomplets et par conséquent n'ont pas été distribués. Avec 11600 kits distribués, le niveau de réalisation est très satisfaisant (129,4%) par rapport à la cible révisée. En rappel, la cible de 12000 maraichers à encadrer tel qu'il ressort du cadre logique a été ramenée à 9000, soit 75% de la cible initiale.

En 2020, le PPAKIN a réalisé par le biais de deux consultants, une enquête de satisfaction qui a concerné 60 maraichers choisis parmi 143 OP appartenant à 7 unions dans le pôle maraîcher. Ladite enquête a révélé que pour 87,7% des maraichers qui ont introduits les nouvelles cultures, 91,2% ont vu leurs rendements augmentés et 87,7% ont vu leur revenu s'accroître. A la RMP, il avait été relevé que 1200 maraichers (13%) ont adopté les nouvelles technologies. Selon les données du suivi réalisé par le PPAKIN, à ce jour ce sont 10 167 maraichers soit 84,7% qui ont adopté les nouvelles technologies. Dans le même sens, les résultats de l'enquête de satisfaction relèvent que ce sont 89,3% de personnes qui ont adopté des nouvelles technologies, de pratiques ou d'intrants nouveaux.

Dans le cadre des protocoles signés par CETRAPAL avec les 4 unions du Kongo central, conformément à sa démarche basée sur la production BIO qui nécessite un travail de fond, il poursuit auprès des unions, ses activités de sensibilisation et de formation sur les itinéraires techniques, les techniques de cueillette et de conservation des produits.

Sous - composante 1.3: Réalisation et/ou la réhabilitation des aménagements hydro-agricoles

Pour rappel, au terme de la RMP, les cibles en termes d'aménagements avaient été fixées à 380 ha (soit 150 à Kinshasa et 230 dans le Bas- Congo). Les activités ont concerné 8 sites (6 sites au Bas-Congo et 2 sites à Kinshasa) sur 10 sites initialement retenus et 2 sites (N'Dunga et Wungu) ont été abandonnés par contraintes budgétaires. Les résultats actuels en termes de superficies aménagées sont de 61,25 ha (19,25 ha autour de puits dans le Bas Congo/Kinshasa et 42 ha sur le site RVA à Kinshasa) sur un potentiel de 370 ha au niveau des 8 sites engagés en travaux. En tenant compte des 30 ha déjà réalisés à la RMP, les réalisations cumulées se chiffrent à 91,25 ha aménagés, soit 24% de la cible révisée (380 ha). Les résultats d'aménagement pourraient s'améliorer et atteindre 285,25 ha (soit 75% de la cible) avec la livraison prochaine des sites de Kibamseke (86 ha) et NDembo (108 ha) dont les travaux sont respectivement exécutés à 90 et 75%.

La mise en place des comités de gestion sous la conduite des ITPDR a peu évolué, avec à ce jour, 4 comités installés sur 8 prévus (soit 50%) dont les membres ont bénéficié de formations nécessaires à leur opérationnalisation.

Les opérations de sécurisation foncière des sites aménagés dans le Kongo Central ont peu progressé et reste limitées à l'installation des comités territoriaux de sécurisation foncière et à leur contractualisation récente pour la formalisation des accords fonciers en titres fonciers plus sécurisants. Les sites de Kinshasa (Kimbanseke, Tsangu, RVA) sont en revanche des sites sécurisés du Ministère de l'agriculture et de la RVA. Ce dernier a autorisé la COOPMEPOMA à continuer l'exploitation de la zone d'extension de l'aéroport sur la base d'un cahier de charge visant à ne pas mettre en danger le trafic aérien.

Composante 2 : Relance du pôle vivrier

Sous - composante 2.1 : Professionnalisation des OP vivrières

Au niveau du pôle vivrier, à ce jour, le PPAKIN a appuyé 25 unions d'OP, 3 ONGD et 2 coopératives (bénéficiaires de la palmeraie villageoise). Ces 25 organisations appuyées totalisent 2066 OP de base avec des membres qui sont passés de 24704 personnes (fin décembre 2019), à 33202 personnes avec 56,6% de femmes. L'augmentation de l'effectif des membres accompagnés, se justifie par la prise en compte de deux coopératives bénéficiaires des palmeraies villageoises nouvellement accompagnées.

Prenant en compte la typologie énoncée au niveau du pôle maraîcher, au niveau du pôle vivrier les résultats obtenus à travers les

activités de renforcement des capacités réalisées par le biais de INADES, a permis d'obtenir les résultats suivants

| Niveau de maturité | Nombre d'unions | | Observations |
|--------------------|-----------------|-------------------|---|
| | Prévisions RMP | Résultats actuels | |
| 1 | | 5 | Les 5 nouvelles unions/ONGD sélectionnées en 2019 n'ont pas passé le niveau. Cela se justifie par le fait que ces unions n'ont pas été prises en compte dans la planification de l'Antenne PAPAKIN. Elles n'ont pas bénéficié certains appuis importants du programme (Semences, motos, centre de transformation, etc.). Elles n'ont bénéficié que les appuis institutionnels et organisationnels |
| 2 | 12 | 9 | 9 unions, parmi lesquelles 4 unions du niveau 1 ont évolué vers le niveau 2, 5 unions du niveau 2, ont consolidé leur niveau actuel |
| 3 | 7 | 11 | 11 unions du niveau 3 ont consolidé leur niveau actuel |
| 4 | 1 | 0 | |

Les données fournies par INADES et le projet montrent que pour les 20 unions précédemment appuyées, il y a eu des évolutions en termes de maturité, même si aucune OP n'a atteint le niveau 4 de maturité. Par contre, pour les 5 ONG/unions sélectionnées en 2019, elles n'ont pas passé le niveau 1 du fait qu'elles n'ont pas bénéficié de certains appuis importants du programme (Semences, motos, centre de transformation, etc.). Elles n'ont bénéficié que des appuis institutionnels et organisationnels.

Globalement la mission constate qu'il y a une bonne dynamique tant au niveau de la structuration qu'au niveau de l'autonomisation. En effet, les unions accompagnées disposent tous de textes de base et de plans d'affaires. Aussi, elles ont mobilisé des ressources pour constituer 4 différents fonds (fonds de commercialisation, fonds semenciers, des AGR et fonds de fonctionnement) pour la mise en œuvre de leurs activités économiques ainsi que leur fonctionnement. Toutefois, pour consolider les acquis en cette phase de clôture, le PAPAKIN dans sa stratégie de sortie, devra œuvrer à susciter l'adhésion des unions aux grandes faitières nationales afin de profiter de leurs expériences pour renforcer leurs capacités et bénéficier de certains services dont notamment l'accès aux financements pour booster la transformation et la commercialisation qui sont des maillons qui nécessitent des fonds de roulement conséquents. La mission note d'ailleurs comme leçon apprise que l'implication de ces OP faitières aurait dû se faire dès le démarrage du projet. Aussi, des mises en relation d'affaires des unions avec des institutions financières comme leçon apprise que l'implication de ces OP faitières aurait dû se faire dès le démarrage du projet

Tout comme au pôle maraîcher, la mission constate que la recommandation qui avait été faite de « mener une évaluation indépendance de la performance des unions ainsi que de leur structure d'accompagnement », n'a pas été mise en œuvre. La mission réitère sa recommandation.

Sous - composante 2.2: Intensification de la production vivrière

Les travaux d'infrastructures post-récolte, constituées de 17 unités de transformation de manioc sur 22 initialement engagées, progressent bien avec un taux d'exécution global de 92% et malgré les retards d'exécution de certains marchés. Il y a actuellement 14 Unités de transformation dont les travaux sont terminés et en attente de réception et 3 autres avec un taux d'exécution de 65%. La mission a noté qu'à la suite des résiliations des marchés des entreprises non éligibles, les travaux de 5 unités de transformation (2 à Bulungu et 3 à Idiofa) n'ont pas été réattribués et par conséquent abandonnés. La répartition territoriale des unités en cours d'exécution est la suivante : 9 unités de transformation entièrement terminées dans Bulungu, 6 dans Idiofa dont 3 terminées et 3 exécutées à 65% et 2 unités entièrement finies à Il a été relevé avec regret que l'assainissement des unités n'a pas été pris en compte dans les travaux et que leurs équipements sont alimentés par de l'énergie thermique polluante au lieu de l'énergie propre à partir du solaire. La mission a aussi constaté que le système de fourniture d'eau des unités de transformation à partir de la collecte des eaux pluviales des toitures ne permet pas de couvrir les besoins et qu'il aurait fallu prévoir la construction d'un forage.

En appui aux services déconcentrés de l'agriculture, le projet a financé la construction de 15 bâtiments pour bureaux ITAPEL dont 3 au niveau des 3 territoires et 12 au niveau des secteurs dont 3 ont été abandonnés à la suite des marchés des entreprises sur liste noire des Nations Unies. Actuellement 10 bâtiments de bureaux sur les 12 en cours de construction, sont terminés et les 2 autres sont exécutés à 65%.

La dissémination des semences s'est poursuivie et les ménages agricoles ayant bénéficié des semences des saisons agricoles B et A 2019, ont opté de rembourser en métayage le double des semences reçues. Ainsi, un total de 287500 kg de maïs QPM1 et 31 220 000 Mètres linéaires de manioc, ont été récupérés et seront utilisés par les unions pour renforcer le fonds semencier et pérenniser la filière semencière.

Sous - composante 2.3: Le Désenclavement des zones de production

Le désenclavement des zones de production s'est beaucoup amélioré avec un accroissement important des linéaires réhabilités et

entretenus. Avec 757 km de pistes réhabilités (575 km en HIMO dont 182 km en mécanisé), les réalisations dépassent largement les prévisions (629 km). Aussi, 3736 km de routes ont été entretenues contre une cible de 1207 km soit 309%. Parmi les réalisations figurent également la réhabilitation de deux (2) grands ponts métalliques Bailey dans le territoire de Gungu par l'Office des routes et la construction de 8 ponts (portée entre 3 et 10 ml) et d'un dalot (2 x1, 50 m) sur 7 axes routiers (433 km VDA réhabilitées) dans les territoires d'Idiofa et Gungu. Il faut cependant noter que les travaux de réhabilitation mécanisés des 182 Km assurés par l'Office des routes souffrent de retard important avec un taux d'exécution de 45% et 200% de consommation du délai contractuel. Pour les travaux de construction d'ouvrages sur les 7 tronçons de VDA réhabilitées ayant fait l'objet de 4 marchés confiés à 3 PME, le taux d'exécution global est de 85% avec une consommation de délai qui varie entre 91 à 93%.

La mission note avec satisfaction la prise en charge de l'entretien des réseaux de pistes rurales réhabilitées par l'Etat avec l'entretien courant en 2020 de 3 969 km sous financement FONER en plus des 1331 km de VDA financés par le projet. La fédération et les coordinations territoriales des CLER ainsi que le regroupement des entreprises du Kwilu (REK) mis en place constituent les structures de base indispensables à la gestion et l'entretien du réseau de pistes rurales.

La mission a noté que le contrat initial et l'Avenant 1 de l'AMO est à terme depuis fin mars 2021 alors que plusieurs marchés d'infrastructures sont en cours d'exécution.

La mission a constaté que les ressources financières disponibles au niveau du projet, ne permettent pas de couvrir tous les engagements en cours en matière de travaux et recommande au projet de reporter les grands travaux non lancés ou peu avancés en 2022 et d'explorer avec le FIDA la possibilité de mobiliser un financement additionnel au titre de son l'allocation 2022 – 2024 pour couvrir ces couts.

| Action convenue | Responsabilité | Date convenue |
|--|-----------------------|----------------------|
| <p>Infrastructures post-récolte</p> <p>Ajourner les travaux d'infrastructures du Marché moderne de Matadi et les reprogrammer sur un financement additionnel FIDA ; Prendre des dispositions contractuelles urgentes pour terminer les marchés d'infrastructures post-récolte engagés en 2019-2020 dans un délai maximum d'1 mois et assurer la continuité du contrôle des travaux en mobilisant les pénalités de retards aux frais des entreprises retardataires; Etablir un plan d'assainissement et de gestion des déchets des unités de transformation de manioc à soumettre au financement des Unions bénéficiaires.</p> | Cordonnateur/RPM/RIR | 07/2021 |
| <p>Travaux d'aménagements hydroagricoles</p> <p>Prendre des dispositions contractuelles urgentes pour terminer les travaux d'aménagement dans un délai maximum d'un mois tout en assurant la continuité du contrôle des travaux par la mobilisation des pénalités de retards aux frais des entreprises retardataires; Procéder aux essais de débits des puits pour déterminer la superficie dominée au niveau de chaque site.</p> | RPM/RIR | 07/2021 |
| <p>Comités de gestion des aménagements hydroagricoles</p> <p>Accélérer la mise en place et le renforcement des capacités des comités de gestion.</p> | RIR | 07/2021 |
| <p>Sécurisation foncière des aménagements hydroagricoles du Kongo Central</p> <p>Accélérer les opérations de sécurisation foncière des sites du Kongo Central.</p> | RID | 07/2021 |
| <p>Infrastructures de désenclavement Marché Office de routes</p> <p>Arrêter les travaux de réhabilitation dès qu'ils auront atteints un taux d'exécution de 63% correspondant au niveau actuel des paiements cumulés.</p> | Coordonnateur | 07/2021 |

E. Exécution du projet

a. Efficacité en matière de développement

Effacité en matière de développement

Effacité

Note: 5

Notation précédente: 4

Justification de la note

Le PPAKIN a fait beaucoup d'efforts pour mettre à jour les indicateurs de son cadre logique. Aussi, les données sont davantage désagrégées pour prendre en compte la dimension genre. Les données montrent que le projet a atteint sa cible en termes de bénéficiaires. Les femmes occupent actuellement de plus en plus de responsabilités dans la gestion des organisations paysannes.

Analyse du cadre logique et principaux problèmes d'efficacité

Le nombre de maraichers appuyés est passé de 7177 à la dernière supervision de 2020 à 11502, soit une progression d'environ 60%. Aussi, la supervision 2020 avait constaté que sur 12 000 kits de petits matériels et intrants agricoles acquis, 8500 kits avaient été distribués. Cette activité s'est poursuivie et à ce jour, ce sont 11650 kits qui ont été distribués (contre une prévision révisée 9000). Toutefois, il convient de relever que sur les 12000 kits acquis, 50 kits complets sont en attente de distribution et 300 kits sont incomplets.

S'agissant du volet commercialisation, plusieurs réalisations ont été enregistrées dont notamment 2 points de vente construits, 1 entrepôt pour les oignons et 1 entrepôt pour la pomme de terre construits, 2 entrepôts des produits maraichers construits dans les points de ventes ; 3 chambres froides positives sont construites et les tests de fonctionnalité sont en cours. La seule infrastructure qui accuse un retard dans son exécution est le marché moderne de Matadi Kibala qui au regard du volume des travaux, risque de ne pas être concrétisé dans les 5 mois qui restent pour la clôture du projet.

Au niveau des aménagements hydro-agricoles, la mission constate que la performance est relativement faible et marquée par des retards importants. Ces retards d'exécution s'expliquent notamment par le non-respect de la saison des travaux, les aléas climatiques, la faible capacité des entreprises et la pandémie du Covid-19 depuis mars 2020

Globalement, la mission note que les performances du programme ont été affectées par les retards accumulés dans les procédures de passation des marchés et la faible capacité des prestataires à respecter les délais contractuels. A moins de 6 mois de la clôture du programme, il s'avère nécessaire de faire un point exhaustif des marchés des travaux et d'analyser l'opportunité de poursuivre ou pas certains investissements.

Axe de développement

Ciblage et portée

Note: 5

Notation précédente: 5

Justification de la note

La stratégie de ciblage adoptée par le projet et ses partenaires correspond à celle prévue dans le DCP. Les zones ciblées répondent à celles initialement identifiées, et le projet a appuyé 42 969 personnes sur 33 000 prévues, soit un taux de réalisation de 130,2%. Les femmes, au nombre de 22 272, représentent 52% des bénéficiaires (contre 50% prévu).

Principaux problèmes

Les données de l'année 2021 n'ont pas encore été mises à jour. En effet, avec la fin des contrats de certains partenaires de mise en œuvre et la réduction du personnel, le responsable du suivi – évaluation du PPAKIN, rencontre quelques difficultés dans la collecte et le traitement des données.

| Action convenue | Responsabilité | Date convenue |
|--|----------------|---------------|
| Désagrégation des données sur le genre Poursuivre la désagrégation par âge (jeunes) et sexe (femmes) dans toutes les activités du projet. | RPSE | 06/2021 |

Égalité des sexes et participation des femmes

Note: 5

Notation précédente: 4

Justification de la note

Le projet est doté d'une stratégie genre élaborée en 2015. Suite aux recommandations des missions de supervision de mai 2019 et de juin 2020 les aspects genre ont été intégrés dans les activités et mieux une désagrégation est faite sur le genre pour les statistiques du projet. Les femmes, au nombre de 22735, représentent 52,42% du total des bénéficiaires du projet. Pour améliorer la prise en compte du genre dans les activités des unions, avec l'appui de INADES, des points focaux genre ont été identifiés et coachés. La mission a constaté que les femmes sont les principales responsables de la gestion de marchés des vivres frais.

Principaux problèmes

Des séances de sensibilisation des femmes et des jeunes en vue de susciter leur participation aux instances décisionnelles des unions, des coopératives et des OP de base ont été effectuées par le projet par l'entremise de INADES. Par ailleurs des appuis conseils sur le développement du leadership, l'implication des jeunes et des femmes dans les mouvements associatifs ont permis d'intégrer 1210 femmes et jeunes dans les instances de décision des unions et des OP appuyés par PPAKIN. Toutefois, en dépit de

toutes les actions de sensibilisation initiées, la représentativité des femmes dans les instances décisionnelles (Conseil d'administration, Comité de contrôle) des unions reste faible. En effet dans le pôle maraîcher, 31,37% des postes dans les Conseils d'administration des unions sont occupés par des femmes. La même tendance est constatée au niveau du pôle vivrier où les femmes représentent 30,9% des membres des conseils d'administration.

Afin de mieux promouvoir le leadership féminin et juvénile et l'implication des jeunes et des femmes dans les instances de décision, il est recommandé au projet de renforcer la sensibilisation au sein des unions afin que le quota de 50% de femmes et 30% de jeunes soit atteint.

| <i>Action convenue</i> | <i>Responsabilité</i> | <i>Date convenue</i> |
|--|-----------------------|----------------------|
| Impliquer davantage les femmes dans les instances de gestion Œuvrer à ce que les femmes et les jeunes représentent respectivement 50% et 30% des membres des comités de gestion des infrastructures | RSE/RDI/CA | 06/2021 |
| Impliquer davantage les femmes dans les comités de gestion Veiller à ce que les femmes et les jeunes représentent respectivement 50% et 30% des membres des comités de gestion de l'eau non encore mise en place | RSE/RDI/CA | 06/2021 |

Productivité agricole

Note: 5

Notation précédente: 4

Justification de la note

Les appuis apportés à l'INERA en infrastructures et équipements lui ont permis d'améliorer durablement ses capacités pour faciliter l'accès des OP aux intrants de qualité ainsi qu'à des innovations.

Des résultats très probants sont enregistrés en termes d'amélioration de la productivité agricole. En effet, selon les données disponibles, les rendements du maïs (QPM) varient entre 1,5 tonnes et 2,5 tonnes à l'hectare contre 0,5 à 0,7 tonnes à l'hectare pour les variétés locales. S'agissant du manioc (Sansi et Zizila), les rendements se situent entre 25 et 30 tonnes/hectare, contre 5 à 8 tonnes à l'hectare pour les variétés locales.

Le dispositif d'agri-multiplicateurs qui a impliqué plusieurs partenaires étatiques mis en place constitue un atout qui mérite d'être capitalisé.

Principaux problèmes

Le PPAKIN a acquis 12 000 kits de petit matériel et équipements dont 50 kits complets sont en attente de distribution tandis que 300 kits sont incomplets. La mise à disposition des kits s'inscrit dans le cadre d'une stratégie visant à créer un effet d'entraînement au sein des groupes cibles. En conséquence, le projet devra œuvrer à compléter les kits manquants et procéder leur déploiement.

Le dispositif d'agri-multiplicateurs de semences et le mécanisme de certification mis en place constitue une réussite. Cependant, une capitalisation du modèle n'a pas encore été réalisée alors que le projet s'achemine vers sa clôture.

Le projet a lancé une approche utilisant des fonds semenciers au niveau des unions. Ledit fonds est alimenté par un système de métayage, mais une stratégie complète pour cette approche n'a pas encore été finalisée.

| <i>Action convenue</i> | <i>Responsabilité</i> | <i>Date convenue</i> |
|--|---|----------------------|
| Compléter et distribuer les Kits Réclamera auprès du fournisseur les éléments manquants des kit et procéder leur déploiement auprès des fournisseurs | Coordonnateur + Responsables sous-composantes | 06/2021 |
| Pérennisation du dispositif des semenciers Elaborer et mettre en œuvre une stratégie visant à pérenniser les semenciers | Coordonnateur + Responsables sous-composantes | 06/2021 |

Nutrition

Note: 4

Notation précédente: 4

Justification de la note

Le projet PPAKIN n'a pas une composante spécifique dédiée aux activités de nutrition. Toutefois il a appuyé l'INERA dans la mise en place de semences à forte valeur nutritive comme le maïs QPM3, riche en protéines. Aussi, le projet a facilité la mise à disposition de moulins multifonctionnels (maïs, manioc) contribuant l'accès des ménages à une farine nutritive pour les enfants de moins de 5 ans. Par ces actions, le projet participe de manière significative à l'amélioration de l'état nutritionnel des communautés bénéficiaires du projet.

Principaux problèmes

Le projet PPAKIN dans sa conception n'avait pas prévu des activités spécifiques liées à la nutrition telles que l'éducation

nutritionnelle et la prise en charge dans les centres de récupération et d'éducation nutritionnel (CREN) pour les enfants. Néanmoins, de par ses actions, on note que la disponibilité des produits issus des pôles maraîcher et vivrier, peuvent produire des effets positifs sur l'état nutritionnel des ménages. En effet, le choix de certaines filières à haute valeur nutritive comme l'arachide, le niébé, le manioc et la variété de maïs QPM3, ont contribué à une diversification des aliments dans les zones d'intervention du projet. Toutefois, avec l'utilisation de pesticides il y a des risques sanitaires. De ce fait, le projet, avant sa clôture doit continuer à sensibiliser et inciter les producteurs à l'adoption d'une agriculture biologique sans faire recours aux pesticides qui peuvent nuire à la sécurité sanitaire des aliments et la nutrition des femmes et des enfants de moins de 5 ans.

| Action convenue | Responsabilité | Date convenue |
|--|-----------------------|----------------------|
| Promotion des produits transformés des unions Initier des actions de marketing pour mettre en évidence les valeurs nutritives des produits transformés par les unions. | RDI,CN | 06/2021 |

Adaptation aux changements climatiques

Note: 4

Notation précédente: 4

Justification de la note

Le PAKIN a dans son volet intensification de la production agricole, établi des partenariats avec des services techniques étatiques en vue de mettre au point et disséminer des variétés de semences maraîchères et vivrières plus performantes et résilientes aux changements climatiques. Il s'agit notamment du maïs (QPM), du niébé (kiese), de l'arachide (LUSEKELE), du manioc (ZIZILA et NSANSI), de la tomate (Castlebar). Ces semences résilientes distribuées aux producteurs permettent de résister aux chocs climatiques, notamment aux sécheresses, au stress climatique et apportent des améliorations sensibles en termes de rendements. Le projet a également promu le compostage et l'utilisation des ressources naturelles par les techniques de valorisation des résidus agricoles, de fumier et des déjections d'animaux. Toutes ces actions combinées entreprises par le projet, contribuent à réduire l'émission de Gaz à Effet de Serre.

Principaux problèmes

Le projet a développé et intégré l'approche valorisation des savanes qui diminue la pression sur la déforestation et la dégradation des forêts améliorant la résilience. Cependant, la mission note que l'agriculture itinérante sur brulis est toujours présente et domine le mode de production avec tous ses impacts qui en découlent (déforestation et dégradation de forêt).

La mission a constaté des inondations dans les sites de Loma (Mbanza Ngungu) et Wungu ayant ravagé la production due notamment aux travaux non achevés et à l'insuffisance d'accès aux prévisions météorologiques et climatiques pour anticiper sur ces risques climatiques. Aussi, le dispositif de protection des versants autour des micro- barrage (N'Dembo et Wungu) connaît un début d'exécution très timide. Quant à la construction du marché Moderne de Matadi Kibala à Kinshasa dont les travaux n'ont pas démarré, PAKIN doit prendre des dispositions pour assurer la mise en œuvre du Plan d'Action de Réinstallation (PAR).

| Action convenue | Responsabilité | Date convenue |
|---|-----------------------|----------------------|
| Diffusion des informations météorologiques Développer une synergie avec le service de la météorologie pour véhiculer l'accès aux prévisions météorologiques et l'information climatique auprès des producteurs à travers les radios communautaires et si possible cartographier les zones vulnérables aux risques climatiques. | Coordonnateur PAKIN | 06/2021 |
| Mise en œuvre du Plan d'Action de Réinstallation Accélérer le dispositif de protection des versants autour des micro- barrage (N'Dembo et Wungu) avant la fin d'achèvement du projet. | RIR/OR | 06/2021 |
| Mise en œuvre du Plan d'Action de Réinstallation Prendre des dispositions pour assurer la mise en œuvre du Plan d'Action de Réinstallation (PAR) du marché de Matadi Kibala à Kinshasa et insister auprès de l'Office des Routes chargé des travaux des routes à continuer de mettre en œuvre le PGES et surtout de remettre les sites de carrières en état après exploitation. | RIR/OR | 08/2021 |

b. Durabilité et transposition à plus grande échelle

Institutions et participation à l'élaboration des politiques

Note: 4

Notation précédente: 4

Justification de la note

Le PAKIN n'intervient pas directement dans les changements des politiques publiques. En conséquence, son influence reste

modérée sur cet aspect. Toutefois, la mission note que les appuis apportés à l'INERA, ont renforcé ses capacités pour assurer convenablement ses missions. C'est ainsi que l'INERA Kiyaka s'est investi dans la production des semences de base des espèces vivrières et l'INERA Kinzau pour les espèces maraîchères. Aussi, le dispositif d'agri-multiplicateurs certifiés par le SENASEM permet aux OP d'avoir accès à des semences de qualité. Les résultats obtenus à ce jour dans le domaine de l'augmentation de la productivité agricoles sont très satisfaisants et pourraient alimenter la stratégie d'encadrement et de vulgarisation agricole du pays qui est en cours d'élaboration. Le programme a travaillé en impliquant efficacement les services spécialisés de l'Etat, notamment les inspections de l'agriculture et de développement rural.

Principaux problèmes

Le partenariat avec INADES a permis d'enregistrer des acquis en termes de renforcement des capacités des unions et des OP de base. Cependant, ces acquis restent fragiles. En effet, la mission note qu'aucune relation n'a été facilitée par le projet entre les Unions accompagnées et les OP faitières du pays ce qui ne permet pas de renforcer la structuration paysanne, de faire bénéficier aux unions des savoirs et pratiques des faitières, ni de connecter les problématiques de terrain aux actions de plaidoyer conduites par ces faitières. C'est pourquoi, le projet dans sa stratégie de désengagement devrait davantage travailler à impliquer les organisations faitières nationales qui ont une réelle capacité de se faire entendre au niveau des pouvoirs publics.

Les infrastructures réalisées au profit de l'INERA, les services agricoles et les unions sont susceptibles de susciter des convoitises. Il est donc urgent que le projet avec l'appui des autorités, veuille à effectuer un transfert effectif de toutes les infrastructures aux structures pour lesquelles elles ont été réalisées. Il s'agit notamment des bâtiments administratifs des services techniques, les magasins de stockage, les boutiques d'intrants, les chambres froides. La question foncière dans certains cas également mérite d'être clarifiée avant la clôture du projet.

Tenant compte des acquis du projet dans le domaine de l'augmentation de la productivité agricole, la précédente mission de supervision de juin 2020 avait recommandé que le projet, en collaboration avec ses partenaires d'exécution, les bénéficiaires et les institutions publiques, s'emploie à produire des connaissances et des normes découlant de ces initiatives afin d'orienter davantage l'appui futur du FIDA et du gouvernement de la République Démocratique du Congo dans les secteurs de la production agricole. Malheureusement, cette recommandation n'a pas été mise en œuvre. En conséquence, la présente mission réitère la recommandation.

| Action convenue | Responsabilité | Date convenue |
|---|------------------------------|----------------------|
| Capitaliser les bonnes pratiques Identifier et capitaliser les innovations et les bonnes pratiques du projet à transformer en normes, guides | Coordonnateur/RPSE/RSC | 06/2021 |
| Renforcement des capacités de gestion des unités économiques des OP Mettre les unions en relation avec des organisations paysannes outillées dans la gestion des unités économiques | Coordonnateur /RPSE/RSC/ RDI | 06/2021 |

Établissement de partenariats

Note: 5

Notation précédente: 4

Justification de la note

Les partenariats établis par le projet avec les 9 unions de coopératives dans le pôle maraîcher et les 25 unions d'OP /ONGD, leur a permis d'améliorer leurs performances dans divers domaines dont notamment la gestion, le leadership, l'initiation d'activités économiques en vue d'une autonomisation.

Les multiples partenariats établis avec l'INERA, le SENASEM, le SEPROSEM, la SENAHUP et les IPDR, ont permis de mettre en place un dispositif efficace de production et de dissémination de semences de qualités et de paquets technologiques performants. De même au niveau des infrastructures hydro-agricoles et routières, les partenariats noués ont permis d'enregistrer de bons résultats. Les partenariats établis par le projet avec les 9 unions de coopératives dans le pôle maraîcher et les 25 unions d'OP /ONGD, leur a permis d'améliorer leurs performances dans divers domaines dont notamment la gestion, le leadership, l'initiation d'activités économiques en vue d'une autonomisation.

Globale, la mission note que les partenariats établis par le projet ont été dans l'ensemble très productifs. Le renforcement du dispositif gouvernemental de conseil agricole permettra la poursuite des actions de suivi et de services aux producteurs avec l'appui des autorités locales qui ont été impliqués tout au long de la mise en œuvre du projet.

Principaux problèmes

Le PPAKIN a appuyé HPEK dans la mise en place de l'usine de production d'huile de palme. Ce dernier a établi des partenariats avec les coopératives pour l'achat des graines de palme. La mission a pu constater que l'entreprise a des arriérés de paiement vis à vis des producteurs, ce qui fait que ces derniers ne sont plus disposés à vendre à HPEK leurs produits. La mission a pu également constater que les coopératives ne sont pas actionnaires dans l'entreprise dont les investissements sont en grande partie réalisés par le PPAKIN. Toutes ces difficultés risquent à terme de compromettre la stratégie visant à promouvoir la filière palmier à huile.

| Action convenue | Responsabilité | Date convenue |
|--|-----------------------|----------------------|
| Partenariat PAPAKIN/STRATEGOS/Unions Officialiser le partenariat PAPAKIN/STRATEGOS/Unions. | RDI/ Coordonnateur | 06/2021 |
| Cadre de concertation OP - HPEK Accompagner les unions et HPEK dans la mise en place d'un cadre permanent de concertation et officialiser la signature de contrat. | RDI/ Coordonnateur | 06/2021 |

Capital humain et social et autonomisation

Note: 5

Notation précédente: 4

Justification de la note

Les appuis apportés par PAPAKIN aux OP à travers l'INADES ont permis de renforcer leurs capacités notamment dans les domaines du leadership, la tenue des documents de gestion, l'élaboration et l'adoption de texte de base, la mise en place de 4 types de fonds à travers la mobilisation de ressources internes.

Le PAPAKIN a également développé un réseau d'agri-multiplicateurs qui offre l'opportunité aux OP d'accéder à des semences de qualité. Les CEP mis en place facilitent la diffusion paquets technologiques.

Les CLER mis en place constituent des ressources pour assurer l'entretien des pistes agricoles facilitant ainsi l'écoulement de la production. De même, au niveau des aménagements hydro-agricoles les comités de gestion mis en place constituent des ressources essentielles pour la pérennisation des acquis du projet et la durabilité des investissements.

Principaux problèmes

De façon générale, la mission note que dans les deux pôles, au niveau de la production, les efforts déployés ont permis doubler voire tripler les rendements grâce à l'accroissement significative du nombre d'exploitants qui ont adopté les nouvelles technologies promues (semences améliorées et bonnes pratiques culturales). Par contre, en aval de la production à savoir les maillons transformation et commercialisation, la réalisation des infrastructures, leur équipement et la formation sur l'utilisation des équipements accusent des retards d'exécution à moins de six mois de la clôture du programme. Si les infrastructures, leur équipement et la formation des bénéficiaires ne se concrétisent pas dans les 5 mois restants, toute la stratégie visant à promouvoir les filières et les chaînes de valeur risque d'avoir un impact limité.

| Action convenue | Responsabilité | Date convenue |
|---|-----------------------------|----------------------|
| Implication des faitières nationales et IMF/IF dans la stratégie de sortie Susciter la mise en relation des OP avec les faitières nationales afin qu'elles bénéficient des opportunités qu'elles peuvent offrir en termes d'accompagnement et de facilitation à l'accès au financement. | Coordonnateur | 06/2021 |
| Utilisation des équipements de transformation Finaliser les infrastructures, les équiper et assurer la formation des OP sur l'utilisation des équipements | Coordonnateur du PAPAKIN | 10/2021 |

Qualité de l'engagement et retour d'information du groupe cible du projet

Note: 4

Notation précédente: 4

Justification de la note

Le renforcement des capacités des OP appuyés par le projet a notamment permis le développement du leadership en leur sein et développer des capacités de négociation avec les partenaires. Aussi, dorénavant, des représentants des OP participent au comité de pilotage du projet au niveau local et aux processus de passation des différents marchés, ce qui leur permet de rendre compte à leurs bases des activités du PAPAKIN.

| Action convenue | Responsabilité | Date convenue |
|---|-----------------------|----------------------|
| Rétrocession des équipements de l'AMO Prévoir dans la distribution des motos et équipements qui seront restitués par l'AMO et les autres partenaires. | RIR/RDI | 12/2021 |

Adaptabilité des prestataires de services

Note: 4

Notation précédente: 4

Justification de la note

Le PAPAKIN a recours à des structures étatiques et/ou privés pour mettre en œuvre ses activités. Au titre des structures étatiques, les partenariats établis avec notamment : (i) l'INERA pour la production des semences de base et les innovations, (ii) le SENASEM

pour l'agrément des agri-multiplicateurs, le contrôle de la qualité et la certification des semences produites, (iii) le CEPROSEM pour le renforcement des capacités techniques des agri multiplicateurs, ont permis d'obtenir de bons résultats en termes d'accroissement de la productivité agricole ; (iv) l'Office des routes et la DVDA pour les routes et les IPDR pour les appuis aux comités de gestion des infrastructures. Au niveau du secteur privé, l'AGETIP Benin assure l'assistance à la maîtrise d'ouvrage et les PME-BTP exécutent les travaux d'infrastructures. Les appuis de l'INADES ont renforcé les capacités des unions et les initiatives développées par celles-ci montrent qu'une dynamique s'installe.

De manière générale, la mission note qu'il existe un potentiel en matière d'offre de services et de prestations tant au niveau du secteur public qu'au niveau du secteur privé. Cependant, les entreprises du BTP ne sont pas très souvent à la hauteur des attentes.

Principaux problèmes

L'Office des Routes assure la réhabilitation de deux routes provinciales totalisant 182 km et de 2 ponts métalliques Belay dans les territoires de Bulungu, Idiofa et Gungu dans le Kwilu. Les travaux engagés en janvier 2020 pour un délai de 8 mois souffrent de retard et ne sont exécutés qu'à 45% avec un dépassement de 8 mois du délai contractuel. Les travaux des 2 ponts sont terminés en revanche les travaux de terrassement souffrent d'un très faible rythme d'exécution résultant d'une mauvaise gestion des chantiers, de pannes fréquentes et de la vétusté des engins ainsi que de manque de pièces détachées.

Pour les autres travaux d'infrastructures de désenclavement, le projet a contractualisé au total environ 61 PME-BTP dont 36 pour les travaux HIMO de réhabilitation des pistes rurales dans le Kwilu (3 pour les ouvrages d'art), 7 PME pour les travaux sites maraichers et 18 pour les infrastructures post-récolte. Les PME ayant assuré les travaux HIMO des pistes rurales ont livré des travaux de bonne qualité avec quelques retards surtout imputables aux difficultés de paiement au niveau du programme. Pour les autres travaux, la mission note des retards importants (souvent plus de 150% du délai initial) imputables aux PME et résultant d'une faible capacité financière, d'insuffisances d'engins/matériels et de personnel de maîtrise compétent ainsi que de rupture d'approvisionnements.

| Action convenue | Responsabilité | Date convenue |
|--|-----------------------|----------------------|
| Evaluation des prestataires Dans une perspective de sortie, procéder à une évaluation des différents prestataires privés du projet et partager les résultats avec les autres projets FIDA notamment le PADRIR et le PASA-NK. | RIR/RPM | 09/2021 |

Gestion de l'environnement et des ressources naturelles

Note: 4

Notation précédente: 4

Justification de la note

Le PPAKIN a contribué au renforcement des capacités des bénéficiaires sur les aspects environnementaux à travers la Gestion Intégrée de la Fertilité du Sol (GIFS), la valorisation des savanes pour diminuer la pression sur la déforestation et la dégradation des forêts, l'installation des palmerais villageois dans les savanes et la mise en place des pépinières. Tous ces appuis ont induit des effets positifs sur l'environnement et ont contribué à améliorer la gestion des ressources naturelles dans la zone d'intervention du projet.

Principaux problèmes

La réalisation des infrastructures (Aménagements hydro-agricoles, Construction de pistes d'accès, Construction de micro-barrages de dérivation et Exploitation des sites) a été soumise au respect des mesures de sauvegardes environnementales dans les dossiers d'Appel d'Offres, les contrats et marchés. Cependant, dans ma mise en œuvre par les Entreprises des insuffisances ont été constatées, notamment par : (i) l'absence d'un environnementaliste au sein des Entreprises sur le terrain ; (iv) l'absence des équipements de protection Individuelle du personnel des entreprises ; (iii) l'enfouissement des déchets et (v) l'absence du dispositif de prévention/protection contre les maladies (IST/VIH-SIDA, COVID-19). Face à cette situation, la mission recommande au PPAKIN, l'application des PGES après exploitation au sein des aménagements hydro-agricoles (Loma, N'Dembo, etc...).

Enfin, au niveau de pôle vivrier, dans les magasins des centres de transformation, la mission note que le drainage d'eau pose problème et devient une préoccupation. Actuellement, ces eaux sont rejetées sans traitement, ce qui peut constituer une source de contamination des eaux de surface dont dépendent des millions de personnes.

| Action convenue | Responsabilité | Date convenue |
|--|-----------------------|----------------------|
| Application des PGES dans les aménagements hydro-agricoles après exploitation Application des PGES dans les aménagements hydro-agricoles après exploitation. | Coordonnateur / RSE | 06/2021 |
| Réaliser un diagnostic de prise en compte des aspects environnementaux des actions du PPAKIN en mettant en exergue : (i) Les mesures des effets induits par les initiatives d'adaptation au changement climatique ; (ii) les effets induits au niveau de la dynamique de l'occupation des sols (SIG pour cartographier les changements observés pendant la mise en œuvre des activités du projet), (iii) l'état de lieu d'exécution de mise en œuvre des PGES. | Coordonnateur / RSE | 08/2021 |

Stratégie de retrait

Note: 4

Notation précédente: 4

Justification de la note

Le PPAKIN a engagé en 2020, un processus participatif pour l'élaboration de sa stratégie de retrait. Le draft du document existe mais il n'est pas encore validé. Au terme de son analyse, la mission note que beaucoup d'actions envisagées vont dans le sens souhaité. Cependant, le projet devra approfondir ses réflexions notamment sur les stratégies à mettre en place : pour (i) impliquer les OP faitières nationales dans le processus de désengagement afin que les unions promues bénéficient des opportunités qu'elles peuvent offrir, (ii) assurer un transfert acté des infrastructures aux bénéficiaires (OP, Services agricoles) pour lesquels ils sont réalisés pour anticiper sur un éventuel détournement de destination, (iii) envisager une cogestion communes - unions des infrastructures marchandes.

Principaux problèmes

L'analyse de la stratégie de sortie du PPAKIN met en évidence la nécessité d'approfondir la réflexion sur plusieurs points dont notamment les stratégies devant permettre aux unions des OP de consolider les acquis en termes de renforcement de capacités et s'approprier véritablement de tous les investissements réalisés en vue de mieux structurer les filières maraîchères et vivrières. La mission constate que les OP faitières nationales n'ont pas été impliquées dans le processus de renforcement des capacités des unions appuyées par le PPAKIN, alors qu'elles ont de l'expérience et des opportunités qu'elles peuvent offrir. C'est pourquoi, il sera indispensable de les impliquer dans le processus de désengagement du projet.

Pour les aménagements hydroagricoles et les infrastructures post-récoltes, le partenariat avec les IPDR pour la mise en place des comités de gestion a permis à ces services de renforcer leurs liens de collaboration avec les Unions d'OP bénéficiaires dans une perspective de continuité après le projet. Cependant la mise en place des comités de gestion souffre de retard et risquerait de compromettre l'appropriation des infrastructures par ces comités, dont certains ne pourraient pas bénéficier de renforcement de capacité pour mieux assurer leurs tâches.

Concernant les pistes rurales, le relai est déjà assuré par la DVA assurant la planification, le suivi des travaux d'entretien et par les CLER et leurs faitières assurant la gestion préventive et les entretiens courants avec le financement du FONER. En 2020, 12828 km de routes ont été entretenues sur financement du FONER et de l'Etat dans le Kwango et Kiwilu dont 4857 km dans la zone du projet (Bulungu, Idiofa et Gungu) comprenant 3969 km entretenus en HIMO par les CLER.

| Action convenue | Responsabilité | Date convenue |
|--|-----------------------|----------------------|
| Consolidation des performances des OP Approfondir la réflexion sur les stratégies visant à permettre aux OP de consolider les acquis en termes de renforcement des capacités. | Coordonnateur+RDI | 06/2021 |
| Réitére la recommandation de Juillet 2020 pour le transfert des routes réhabilitées : Accélérer le processus d'évaluation du trafic sur chaque tronçon avec l'appui des CLER et de la DVDA ou de l'Office des routes ; Préparer les listes des CLER et PME performantes à partager aussi avec les autres projets (PADIR) ; Organiser des séances officielles de transfert après chaque réception définitive (réception provisoire pour les 2 routes provinciales). | RIR | 07/2021 |
| Réitére la recommandation de Juillet 2020 pour le transfert des routes réhabilitées : Evaluer les effets induits par les routes réhabilitées avant la date d'achèvement du projet | RSE | 09/2021 |

Potentiel de reproduction à plus grande échelle

Note: 5

Notation précédente: 4

Justification de la note

Le PPAKIN, a su développé une approche complète de promotion des filières et chaînes de valeur qui prend en compte tous les maillons. Au niveau du maillon production, la stratégie de production et de dissémination des semences qui implique notamment des acteurs étatiques et privés est très efficace et peut être dupliquée à une grande échelle. La mise en place des unités de transformation devraient contribuer à mieux gérer les excès de production et créer de la valeur ajoutée. Au niveau de la commercialisation, les initiatives développées par les unions (mise en place d'un fonds de commerce) contribuent à améliorer revenus des membres des unions. Cette approche intégrée constitue un atout qui peut être mis à l'échelle. Au niveau des CLERs également, le projet à travers l'approche HIMO, a développé des compétences qui sont en capacité d'assurer l'entretien des pistes rurales contribuant ainsi à une bonne liaison production – marché des produits agricoles.

Principaux problèmes

La stratégie du PPAKIN qui a consisté à faciliter le partenariat entre les structures de recherche, les structures de vulgarisation/contrôle et les agri-multiplicateurs couplée à la stratégie de promotion des bonnes pratiques culturales est en passe de relever le défi de l'augmentation de la production vivrière et maraîchère. Le succès du modèle peut être mis à l'échelle et dupliqué pour plusieurs spéculations. Cependant, la capitalisation du modèle est en souffrance.

Globalement, la mission constate que dans les domaines : (i) renforcement des capacités des unions, (ii) l'appui aux différents maillons des filières, (iii) la gestion des infrastructures hydro-agricoles et de désenclavement, la PPAKIN a développé des approches qui ont permis d'enregistrer des bons résultats. Cependant, ces atouts ne sont pas encore capitalisés dans la perspective d'une mise à l'échelle.

| Action convenue | Responsabilité | Date convenue |
|--|--|----------------------|
| Capitalisation des bonnes expériences Capitalisation des bonnes expériences que le projet a suscitées dans les domaines de la production, la dissémination des semences, les CEP et les CLERs. | DRI + RSE | 06/2021 |
| Opérationnalisation des infrastructures de commercialisation et transformation Finaliser et équiper les infrastructures de transformation et de commercialisation des produits vivriers et maraîchers. | Coordonnateur + RAF + Responsables des composantes | 06/2021 |
| Formation des OP sur l'utilisation des équipements Former les OP sur l'utilisation des équipements de transformation. | Coordonnateur + DRI | 06/2021 |

c. Gestion du projet

Justification de la note

Le projet a consenti des efforts en vue d'améliorer ses performances en termes de gestion. Cependant, des insuffisances existent toujours, notamment le pilotage du projet se fait relativement à vue avec une faible capacité d'anticiper sur les éventuelles difficultés. Cette situation s'est traduite par l'engagement des dépenses sans tenir compte de la disponibilité du budget. Au cours de la présente mission, le constat est que le contrôleur interne a été démis de ses fonctions et la mobilisation de son remplaçant est en cours. Cette situation a accentué l'engagement de dépenses sur plusieurs lignes budgétaires sans au préalable s'assurer de la disponibilité de ressources, mettant à risque la réputation du Gouvernement et du FIDA. Néanmoins la mission constate que la quasi-totalité (93,5%) des recommandations faites sur la gestion au cours de la dernière supervision sont mises en œuvre.

Principaux problèmes

La dernière mission de supervision avait constaté que la quasi-totalité du personnel de l'Unité de Coordination du Programme(UCP) venait d'être renouvelée, notamment le Coordonnateur, les chefs d'antennes, le RAF, le Responsable de passation de marchés, le Responsable du Suivi-évaluation, le contrôleur interne et les comptables. La mission a analysé les données comptables au 30 avril 2021 pour évaluer les engagements financiers et les fonds disponibles en vue de fournir des données nécessaires en vue de se positionner sur la suite à réserver au projet. Les informations financières et comptables reçues du projet ne permettent à la mission de faire des recommandations sur ce sujet à ce stade.

| Action convenue | Responsabilité | Date convenue |
|---|-----------------------|----------------------|
| Actualiser la situation budgétaire du projet Faire le point de la situation budgétaire du projet par ligne budgétaire. | Coordonnateur/RAF/PRM | 06/2021 |
| Suspendre les engagements non essentiels Faire le point des marchés et annuler toutes celles qui ne sont plus indispensables. | Coordonnateur/RAF/PRM | 06/2021 |

Justification de la note

Le projet PAPAKIN a mis en place un programme de communication complet et une stratégie de communication et de gestion des connaissances. Depuis la dernière mission de supervision, des efforts importants ont été faits à savoir la prise en compte effective des questions de capitalisation et de gestion des savoirs par la nomination d'un point focal en charge de ces questions, qui s'efforce à mettre en œuvre les stratégies FIDA en matière de gestion de savoirs. Le projet a engagé des discussions avec PROCASUR pour l'accompagner dans ses initiatives de capitalisation.

Principaux problèmes

Pour faire face aux différentes contraintes auxquelles font face les maraîchers (RECOMADEC) dans la production et la conservation de l'oignon; la mission de supervision de juin 2020 avait recommandé au projet d'initier un voyage d'échange auprès des producteurs du Ndembo au Sénégal ou au Niger pour leur permettre de capitaliser sur les expériences de production et de conservation de l'oignon. La mission constate que ledit échange d'expériences n'a pas été réalisé.

| Action convenue | Responsabilité | Date convenue |
|--|-----------------------|----------------------|
| Formaliser le partenariat avec PROCASUR pour la capitalisation Prendre attache avec PROCASUR pour l'accompagnement et l'appui à la capitalisation des bonnes pratiques du PAPAKIN. | RDI, CN | 06/2021 |
| Visites d'échanges sur l'oignon Organiser une visite d'échange pour les producteurs d'oignon (RECOMADEC) du Ndembo au Sénégal ou au Niger pour leur permettre de capitaliser sur les expériences de production et de conservation de l'oignon. | RDI, CN | 06/2021 |

Justification de la note

Les procédures de passation des marchés au PAPAKIN faites sur la base des procédures nationales compatibles avec celles du FIDA. Cependant, la revue comparative des coûts unitaires du DCP et des coûts unitaires de réalisation révèle des écarts plus ou moins importants selon le type d'infrastructure. La fluctuation du USD est une des causes de certaines variations relativement importantes.

Principaux problèmes

Examen de l'utilisation optimale des ressources

Pour les aménagements hydroagricoles le coût unitaire des réhabilitations à Kinshasa est de 8000 à 8900 USD/ha soit environ de double de la prévision (4500 USD/ha). Dans le Kongo Central le coût d'aménagement est de 8 354 USD/ha pour le barrage seuil de N'Dembo et 14 205 USD/ha pour les sites alimentés par puits busés en béton contre une prévision du DCP de 3500 USD/ha. Le Coût unitaire du site de N'Dembo reste compétitif pour ce genre d'aménagement en revanche, celui des sites équipés de puits (3551 USD/puits de 1 m de diamètre, 6m profondeur) est très élevé par rapport aux standards.

Pour les infrastructures de désenclavement, les coûts unitaires de réalisation restent inférieurs aux prévisions du DCP avec 4563 USD/km pour les réhabilitations en HIMO contre une prévision de 7000 USD/km et 23 196 USD/km pour les réhabilitations mécanisées contre 30000 USD/km en prévision. Le coût de réhabilitation HIMO (4563 USD/km) reste compétitif même au niveau national et représente environ 43% de celui du PIRAM dans le Maniema, même si les conditions géomorphologiques (sols sableux) sont plus avantageuses dans le Kwilu.

La mission a noté une différence récurrente de coût entre les prévisions et les coûts finaux après processus qui dénote d'une insuffisance dans l'évaluation des coûts des prestations au niveau du projet et cet état de fait à occasionné des surcoûts au niveau de certains marchés comme celui des contrats au niveau du marché de Matadi. Cette situation doit être corrigée pour pouvoir contenir les coûts et améliorer la gestion globale des marchés et rester dans les limites raisonnables de coûts en phase avec l'ampleur des travaux.

Cohérence entre le PTBA et les activités menées

Note: 4

Notation précédente: 3

Justification de la note

Le PTBA 2021 du PAPAKIN validé par le Comité de pilotage a été soumis par 2 fois au FIDA. Celui-ci a formulé des recommandations visant à adapter le PTBA au financement disponible pour 2021. Au cours de la présente mission de supervision, le PTBA a été examiné et commenté. Le projet s'est engagé à prendre en compte les observations et à réintroduire le PTBA-2021 pour une nouvelle demande d'ANO.

Les documents sur l'avancement physique du PTBA 2021 mis à la disposition de la mission mettent en évidence, un taux annuel de réalisation physique de 25,87%, contre taux de réalisation financière de 37,76% (au 30 avril 2021).

Évaluation du PTBA

Sur la base des données fournies par le projet, en tenant compte des activités initialement planifiées en 2020 dont la mise en œuvre continue en 2021 et ayant obtenu les ANO en 2020, l'avancement physique du PTBA 2021 au 30 avril 2021 a atteint un niveau d'exécution globale de 25,87%. Par composante, le taux d'exécution se présente comme suit : 21,55% pour la composante 1 relative à la consolidation du pôle maraîcher, 24,91% pour la composante 2 relative au relance du pôle vivrier du Kwilu, et 31,15% pour la composante 3 relative à la gestion du projet.

En ce qui concerne le taux d'exécution financier du PTBA au 30 avril 2021, il a atteint un niveau de 37,76%. Le taux d'exécution financier pour la composante 1, 2 et 3 est respectivement de 7,91%, 18,02% et 11,76%. Cette situation est intermédiaire, car le projet va s'employer sur les 5 mois avant son achèvement à présenter un plan de mise en œuvre plus exhaustif qui va accompagner le programme.

Globalement, la faible capacité des prestataires à respecter les délais contractuels et le manque d'anticipation du projet ont contribué à limiter les performances du PAPAKIN.

| Action convenue | Responsabilité | Date convenue |
|--|-----------------------|----------------------|
| Prise en compte des recommandations dans le PTBA Inclure dans le PTBA toutes les activités recommandées dans cette dernière mission. | RSE/Coordonnateur | 06/2021 |

Performance du système de suivi-évaluation

Note: 4

Notation précédente: 3

Justification de la note

Par rapport à la mission de supervision précédente de juin 2020, des améliorations ont été constatées dans le système de suivi-évaluation avec la régularité des missions de suivi pour la collecte des données et leur traitement. La plupart des recommandations formulées au cours de la mission de supervision de juin 2020 ont été mises en œuvre.

Évaluation du système de suivi-évaluation

La collecte des données du suivi – évaluation était assurée pour la plupart par les partenaires de mise en œuvre et les agents techniques de terrain, sous la supervision des responsables des composantes avant la clôture de certaines conventions de partenariat. Depuis janvier 2021, le responsable suivi-évaluation se charge par moment de se déplacer dans les différentes localités pour collecter certaines informations des partenaires dont les contrats ont été clôturés. La dernière mission de juin 2020 avait noté que certains partenaires n'utilisaient pas le système de suivi-évaluation mis en place par le projet et avait recommandé fortement son

usage. Cette situation avait malheureusement perduré malgré les efforts du projet. Aussi, la dernière mission de supervision de juillet 2020 avait noté une faiblesse dans l'utilisation des outils de collectes des données. Pour pallier à cette insuffisance, le Responsable de Suivi- Evaluation faisait impliquer les responsables des sous composantes dans quelques tâches de Suivi et Evaluation. Néanmoins, ce défi reste encore réel pour faire fonctionner le dispositif surtout que le personnel a été réduit.

La dernière mission de supervision de juin 2020 avait recommandé la réalisation d'une étude d'évaluation les effets socio-économiques du projet. La mission constate que les termes de référence de ladite étude sont en cours d'élaboration.

En somme le dispositif de Suivi-Evaluation mis en place est fonctionnel.

| Action convenue | Responsabilité | Date convenue |
|---|-----------------------|----------------------|
| Rapport d'achèvement Préparer les TDR de l'étude d'achèvement et recruter en urgence les consultants. | RSE /CN | 06/2021 |
| Etude des effets Finaliser les termes de référence de l'étude et procéder à sa réalisation. | RSE | 06/2021 |

Exigences des normes sociales, environnementales et climatiques

Note: 4

Notation précédente: 4

Justification de la note

Le PPAKIN a été formulé avant l'entrée en vigueur des procédures SECAP. Toutefois, le projet dispose d'une Note d'Evaluation Environnementale et Sociale (NEES) conformément aux politiques du FIDA. Cette note classe le Projet en catégorie B compte tenu des impacts négatifs mineurs de ses interventions sur l'environnement.

Évaluation des PESEC

Actuellement, les préoccupations environnementales sont intégrées dans les DNO et DAO des contrats des Entreprises. La mission note que pour la composante « infrastructures » (aménagement hydro-agricoles, réhabilitation des pistes routes et construction des marchés), le projet a réalisé des Etudes d'Impacts Environnementales (EIES) et des PGES. L'analyse desdites études (EIES, PGES) a mis en évidence, des insuffisances dans leurs contenus. En conséquence, la mission recommande que les documents fassent ressortir clairement les impacts négatifs potentiels au niveau social, Environnemental et climatique. Aussi, que les études, proposent des mesures d'atténuations, des indicateurs de suivi, les coûts des activités du PGES et les institutions ou Agence de suivi.

La mission constate néanmoins que des mesures de protection de l'environnement telles que la mise en place d'un dispositif de protection des versants autour des périmètres maraîchers aménagés par des murs antiérosifs ont été mise en œuvre, tout comme le réaménagement des carrières d'emprunt ouvertes à l'occasion des travaux de construction/réhabilitation des pistes en cours d'exécution.

La mission note également que pour les sites maraîchers aménagés, les routes de désenclavement et leur entretien, des comités ont été mis en place. Il s'agit des comités de gestion des sites maraîchers (CGSM), les Comités Locaux d'Entretien des Routes (CLER) et les autorités coutumières et administratives locales ainsi que les Conseils Agricoles et Ruraux de Gestion (CARG). Ces Comités ont été sensibilisés sur les mesures d'atténuation des impacts négatifs du projet, mais n'ont pas assez reçu des formations pour inverser la tendance. C'est dans ce cadre que la mission de supervision de Mai 2019 avait recommandé l'organisation d'un atelier de formation sur les directives du PESEC pour le staff du PPAKIN et les partenaires. A quelques mois de la date d'achèvement du PPAKIN, ledit atelier n'a pas vu le jour, tout comme le programme de formation de deux ans pour accompagner les CLER. La mission réitère cette recommandation ainsi que le programme de formation.

Le projet utilise des intrants (pesticides, engrais minéraux) en maraîchage. A cet effet, des pesticides homologués ont été mis à la disposition des bénéficiaires. Des actions en termes de formations et informations sur les règles/normes d'utilisation des pesticides ont été conduites auprès des bénéficiaires pour le respect de l'environnement, mais un plan de gestion des pesticides et engrais n'est pas élaboré.

Bien que le PPAKIN ait pris en compte la gestion des facteurs environnementaux et l'impact social de ses interventions dans les PGES, on constate que le projet ne dispose pas d'un plan clair et documenté sur la façon de régler tout problème environnemental ou social qui pourrait survenir. Ces mesures n'ont pas été rassemblées en plan d'action concret et ne sont pas spécifiquement planifiées ni dans le PTBA, ni dans le système de suivi évaluation.

L'engagement des parties prenantes est un sujet de préoccupation majeur pour le projet. Il est donc nécessaire de s'assurer que les préoccupations des parties prenantes sont entendues et pris en compte. De plus, il est nécessaire de partager l'information sur le projet, y compris les principaux processus tels que la sélection des bénéficiaires, avec la communauté pour améliorer la transparence du projet. C'est pourquoi, il est nécessaire d'élaborer un plan d'engagement des intervenants qui précise qui, quand, pourquoi et comment s'engager et pour quelle raison. Ce document devrait contenir une procédure claire sur l'engagement des parties prenantes, l'échange d'informations et la résolution des conflits. L'absence de ce document est un maillon faible du projet.

La mission a constaté que certaines entreprises ont mis en œuvre les activités consignées dans le PGES (AGETIP-Bénin, POWER CONSTRUCT, Ste LUKU Sarl, URM, etc.), tandis que d'autres (CONSPERS SARL, COREREBA SARL, DRIDA, EXICO, GETRACO, AM CONSTRUCT, Nouvelle Vision de Développement, "NVD") n'ont pas élaboré des PGES à cause de Covid -19 mais

ont réalisées des infrastructures Post-récolte et hydro-agricoles au pôle maraicher susceptibles de dégrader l'environnement (construction sous abris/serres pour pépinières à Kinshasa , forage au marché MATADI-KIBALA à Kinshasa, travaux de construction des boutiques d'intrants agricoles : à Kinshasa-Kimwenza/ UCMK; Mbudi-Lutendele / UCMKO; Kimbanseke / UCOOPMAKIN et Masina-Tshuenge/, travaux d'aménagements des puits avec buses en béton armé de 400 kg/m3 dans les sites maraichers de Kinshasa et du Kongo Central). La mission a reçu à ce jour, les rapports de surveillance environnementale et sociale de AGETIP - Bénin. Il est important que les autres rapports soient fournis pour évaluer l'intégration des mesures d'atténuation des impacts environnementaux et sociaux liés à ces différents travaux ainsi que son alignement avec le rapport de suivi environnemental et social.

| Action convenue | Responsabilité | Date convenue |
|--|-----------------------|----------------------|
| Rapports PGES Exiger des Entreprises ayant réalisé et mise en œuvre les PGES, les rapports de surveillance environnementale et social avant la fin de la date d'achèvement du projet pour évaluer l'intégration des mesures d'atténuation des impacts environnementaux et sociaux liés à ces différents travaux du projet. | Coordonnateur / RPSE | 06/2021 |
| Maintien de l'Environnementaliste du projet Maintenir l'environnementaliste pour le suivi des ouvrages réalisés par les Entreprises n'ayant pas mis en œuvre les PGES pour proposer des mesures correctives avant la date d'achèvement du projet . | Coordonnateur /RSE | 06/2021 |
| Formation et accompagnement des CLERS Elaborer le programme de formation d'accompagnement des CLERS avant la date d'achèvement du projet. | Coordonnateur /RSE | 06/2021 |

d. Gestion et exécution financière

Taux de décaissement acceptable **Note: 3.0** **Notation précédente: 3**

Justification de la note

Le PAPA KIN est à sa neuvième année d'exécution avec un taux de décaissement au 30 avril 2021 de 95,68%, et à 5 mois de sa date d'achèvement. En prenant en compte les DPD N° 119 à 121 ce taux de décaissement passera à 96,76%. Le projet a fait l'objet de deux reports de sa date d'achèvement. Celle initialement prévue était fixée au 31/12/2017 et a été reporté au 31/10/2020 puis au 31/10/2021 avec comme date de clôture financière 6 mois plus tard. ted rating based on IFAD disbursement data

Principaux problèmes

Le manuel des décaissements stipule que le recouvrement de l'avance initiale peut être déclenché six mois avant la date d'achèvement. Nous sommes à 5 mois de la date d'achèvement et un plan d'amortissement n'est toujours pas envoyé au FIDA.

La gestion globale de la passation des marchés mérite une forte amélioration tant sur la qualité des dossiers malgré les améliorations constatées, mais aussi de la planification et de la mise en œuvre du PPM en terme de gestion et d'administration des contrats et respect des délais de passation. L'administration et la gestion des contrats notamment de travaux doivent être amélioré de façon à réduire les retards et à faire respecter les obligations contractuelles par les différents prestataires recrutés en mettant en application, les différents mécanismes de pression prévus dans les contrats de façon systématique et sans complaisance. Egalement, la tenue à jour des documents contractuels à savoir le PPM et le registre des contrats est une obligation et le projet doit s'y conformer.

L'amélioration de la communication, la synergie et la coordination entre acteurs impliqués dans le processus de la passation des marchés est une nécessité pour assurer une meilleure sérénité dans le travail et restaurer la confiance pour l'atteinte des objectifs.

| Action convenue | Responsabilité | Date convenue |
|---|-----------------------|----------------------|
| Recouvrement de l'avance initiale Elaborer et soumettre au FIDA, le plan de recouvrement de l'avance initiale pour initier les prochains décaissements. | RAF | 06/2021 |

Aspects fiduciaires

Qualité de la gestion financière **Note: 3** **Notation précédente: 3**

Justification de la note

La qualité de la gestion financière est globalement insatisfaisante. Malgré que la comptabilité soit à jour au 30 avril 2021, les liasses bien ordonnées et conservées, nous avons constaté un problème de budgétisation. Le PTBA 2021 qui a été soumis pour ANO au

FIDA dépasse le solde disponible. Le manuel de Procédures Administratives, Financières, Comptables et de Passation des Marchés en place depuis 2017 n'a pas connu une mise à jour.

Principaux problèmes

S'agissant du Personnel du projet, suite à l'extension de la durée du projet d'une année, il lui a été demandé une réduction de personnel. L'effectif du personnel est donc passé de 47 à 33 agents dont 13 comme personnels d'appuis (gardiens, chauffeurs et agents d'entretien). *Après analyse, la mission s'est rendu compte que l'effectif actuel reste relativement pléthorique et il est recommandé d'arrêter certains contrats à la fin du mois de juin puis de définir le personnel qui restera au cours de la période d'achèvement. Aussi, les indemnités de fin de contrat ont été payées en totalité dès octobre 2020, certains salaires ont été augmentés de 500 et 750 USD sans DNO et des chauffeurs recrutés à Kikwit ont été affecté sur Kinshasa avec prise en charge des frais de rapatriement.* Nous demandons au PAPAKIN de procéder au remboursement du trop-perçu sur salaire envoyé en DRF (113 et 116) qui constitue des dépenses non éligibles sur le compte du FIDA et de reverser sur le compte du projet la part non encore envoyé en DRF (mars à juin 2021) progressivement sur les prochains salaires. Les frais de rapatriement des chauffeurs ne doivent pas être pris en charge sur les fonds FIDA.

S'agissant de la budgétisation, la première version du PTBA 2021 a été validée par le comité de pilotage en novembre 2020 et transmis au FIDA pour ANO en février 2021. Ce PTBA irréaliste, a reçu des observations de la part du FIDA et a été retourné au projet deux fois de suite, afin de se conformer à la période et au solde disponible. En date de la mission, la dernière version du PTBA n'a toujours pas été envoyée au FIDA. La mission a aussi constaté que le suivi budgétaire n'est pas fait de manière orthodoxe. Les dépenses sont engagées sans prise en compte du solde disponible et les écarts entre le montant des contrats et les factures payées ne sont pas analysés.

S'agissant des flux de fonds et modalités de décaissement, ils se font régulièrement (en moyenne 2 DRF/DPD par mois) et sans grande entrave. Toutefois les DPD n° 75 et 80 du FIDA ont été rejeté puisque l'entreprise bénéficiaire est sur la liste noire des bailleurs internationaux.

Une avance de 15 214 USD faite au Ministère de l'Agriculture en 2015 est restée non justifiée à la date de la présente supervision et 8 355,75 USD sont à récupérer avec la banque BIAC qui est en liquidation. Vu que le projet tend vers la clôture, il est urgent de régulariser rapidement ces situations afin de faciliter le recouvrement de l'avance initiale.

Sur le contrôle interne, au niveau de l'UCP, la séparation des tâches est assurée. Avec la suppression des postes comptables dans les antennes, les activités sont centralisées à l'UCP à Kinshasa. Le contrôleur interne a été remercié en octobre 2020 suite à l'extension de la durée du projet et à la réduction du personnel. Pour palier son absence, un contrôleur interne vient d'être recruté pour des interventions périodiques (trimestre). Les recommandations de la dernière mission d'audit son mise en œuvre à 75% et celles de la supervision à 72%.

En ce qui concerne la gestion comptable et financière, les informations comptables sont à jour et la sauvegarde/l'archivage (en soft et en hard) des documents financiers comptables est systématique.

Lors de la revue des pièces, deux DRF (94 et 106) d'un montant global 1 692 477,61 USD ont été interrogées dont un montant de 695 513,35 USD a fait l'objet d'une vérification. Certaines anomalies ont été observé notamment : (i) la prise en charge de frais funéraires du père de l'assistant Administratif et comptable d'un montant de 2 740 USD. Une situation non conforme à aucune législation et sans ANO du FIDA ; (ii) le paiement d'une prime d'intérim de 3 750 USD (pendant 3 mois) à l'assistant administratif et financier pour avoir assuré l'intérim du contrôleur interne suite à une absence non autorisée. Nous rappelons que le contrôleur interne a perçu la totalité de ses 3 mois de salaire ; (iii) Le paiement un montant de 2 250 USD (150 USD par jour) au contrôleur interne dans le cadre de sa participation à la formulation du projet lié au fonds de riposte anti COVID « collations » sans aucune référence légale et sans ANO du FIDA. Ces dépenses sont inéligibles au financement FIDA et doivent être remboursés.

| Action convenue | Responsabilité | Date convenue |
|---|----------------------------------|----------------------|
| <p>Mettre en place un système de codification des immobilisations de manière à les identifier et à connaître à tout moment leur localisation</p> <p>Non mise en œuvre</p> <p>Novembre 2019: Certaines immobilisations ne sont pas encore codifiées</p> | SAF | 10/2018 |
| <p>Finaliser le paramétrage du logiciel en ce qui concerne les rapports financiers intermédiaires et le formulaire 104</p> <p>Novembre 2019:</p> <p>Le paramétrage des rapports financiers n'est pas encore fonctionnel</p> | RAF, Coordonnateur, TOMATE | 06/2019 |
| <p>Mettre les pièces manquantes lors de la revue des ECD (tableau 5) à la disposition de la prochaine mission de supervision</p> | Coordonnateur, RAF | 12/2019 |

| | | |
|--|--------------------|---------|
| <p>Mettre en œuvre les recommandations des précédentes missions de supervision et d'audit</p> <p>Mettre en œuvre les recommandations des précédentes missions de supervision et d'audit notamment en ce qui concerne la codification et l'inventaire physique des immobilisations ainsi que les PV de cession des immobilisations mises à la disposition des partenaires</p> | Coordonnateur, RAF | 12/2019 |
| <p>Procéder au remboursement au FIDA des dépenses non justifiées relevées par les précédentes missions (21.490 USD\$)</p> | Coordonnateur, RAF | 12/2019 |
| <p>Activer la révision du manuel de procédures</p> | Coordonnateur, RAF | 12/2019 |
| <p>Cesser manipulation fonds en espèces non prévu procédures petite caisse</p> | Coordonnateur, RAF | 12/2019 |
| <p>Soumettre au FIDA une balance âgée des avances aux fournisseurs avec un intervalle de 3 mois</p> | Coordonnateur/RAF | 07/2020 |
| <p>Analyser les comptes comptables, justifier et documenter le solde de chaque compte</p> | Coordonnateur/RAF | 08/2020 |
| <p>Définir les règles de gestion et procédure pour expliquer les écarts éventuels dans l'exécution des programmes d'activités et dans l'exécution des budgets</p> <p>Définir les règles de gestion et procédure pour expliquer les écarts éventuels dans l'exécution des programmes d'activités et dans l'exécution des budgets des « Spécialistes Techniques et les Partenaires/Prestataires Spécialisés (PPS) » chaque mois et pour prendre une action de correction.</p> | Coordonnateur/RAF | 08/2020 |
| <p>Transmettre le plan de réduction du personnel au FIDA</p> <p>Procéder à la réduction progressive du personnel jusqu'à la période d'achèvement où seul le personnel clé restera pour la liquidation</p> | Coordo/RAF | 06/2021 |
| <p>Rémunération du personnel</p> <p>Revenir aux salaires initialement prévus aux contrats et reversé le trop perçus</p> | Coordo/RAF | 06/2021 |
| <p>Transmettre les résultats du personnel au FIDA</p> <p>Faire valider l'évaluation par le ministère de tutelle et transmettre le rapport au FIDA</p> | coordonateur/RAF | 06/2021 |
| <p>Transmettre au FIDA la dernière version du PTBA 2021</p> <p>Finalisé le PTBA 2021 en prenant en compte les observations de la mission, du solde du financement disponible et de la période d'achèvement</p> | Coordonnateur/RAF | 06/2021 |
| <p>Manuel Administratif et Financière</p> <p>Elaborer un avenant au manuel Administratif et Financière afin de régulariser certaines pratiques (paiement de frais funéraires, collation etc...) et le transmettre au FIDA</p> | Coordonnateur/RAF | 06/2021 |
| <p>Corriger les schémas d'écriture comptable</p> <p>Mettre à jour le plan comptable et les schémas d'écriture comptable conformément au SYSCOHADA révisé</p> | RAF/Comptable | 06/2021 |

| | | |
|---|----------------------|---------|
| Audit externe Mettre à disposition du cabinet d'audit externe, tous les états conformément au Manuel du FIDA relatif à l'information financière et à l'audit | RAF/Comptable | 06/2021 |
| Mettre en place un plan d'action pour la période d'achèvement conformément au manuel du FIDA - Avant la date d'achèvement du projet qui marque la fin de la période de mise en œuvre, les dépenses autorisées doivent être engagées, à l'exception des dépenses de liquidation du projet qui peuvent être engagées après cette date, mais avant la date de clôture du financement - Avant la clôture du projet la dernière DRF de justification de l'avance initiale, le rapport d'achèvement et d'audit doivent être transmis au FIDA | Coordo/RAF | 08/2021 |
| Missions Inclure les rôles de chaque membre de l'équipe de mission dans les termes de référence des activités entraînant le paiement de frais de mission | Coordonateur | 08/2021 |
| Engager des procédures afin de traiter les sorties de fonds à justifier - Entamer des procédures afin de trouver une solution aux sorties non justifiées depuis plus d'un an (y compris le solde à récupérer à la BIAC) - Relancer le Ministère pour le remboursement de l'avance | Ministère/Coord /RAF | 10/2021 |
| Remboursement des dépenses inéligibles constatées par la mission, y compris TVA remboursées par ECOBANK et la double demande des frais bancaires de novembre 2018 Novembre 2019: pas encore fait. | | |
| Communiquer au FIDA les rapports de contrôle interne dès qu'ils sont disponibles | Coordonnateur | |
| Utiliser efficacement les outils de suivi et d'utilisation du carburant et des véhicules | RAF | |
| Traiter les commentaires résultant de la revue des transactions et mettre en œuvre les recommandations de contrôle interne | Coordonnateur/RAF | |
| Inclure les rôles de chaque membre de l'équipe de mission dans les termes de référence des activités entraînant le paiement de frais de mission | Coordonnateur | |
| Chaque mois, produire et fournir à chaque Responsable de sous composante et Partenaire les tableaux de bord budgétaires | RAF | |
| Procéder au remboursement de dépenses inéligibles - frais funéraires, prime d'intérim et collation de 8 740 USD - trop perçu sur salaire de 5 000 USD (1 250 USD de novembre à février) | | |

Qualité et ponctualité des audits

Note: 3

Notation précédente: 4

Justification de la note

Automatic rating caused by delay in the audit submission

Fonds de contrepartie

Note: 4

Notation précédente: 3

Justification de la note

L'article 6 section B de l'accord de financement stipule la contribution de l'Etat pour un montant de 5 400 000 USD représentant l'ensemble des droits, impôts, taxes et redevances diverses grevant les travaux, les biens et services du Programme, qui seront pris en charge par l'Etat au moyen, notamment, d'exonérations des droits et taxes sur les importations selon les procédures en vigueur

sur le territoire. Le montant des exonérations constatées au 30 avril 2020 est de 3 627 898 USD soit un taux de réalisation de 67 %.

Principaux problèmes

Le PTBA 2021 provisoire envoyé au FIDA ne prévoit pas de disposition relative aux fonds de contrepartie.

| | | |
|--|----------------|-------------------------------|
| Conformité avec les clauses des prêts | Note: 4 | Notation précédente: 4 |
|--|----------------|-------------------------------|

Justification de la note

La mission note que les dispositions de l'Accord de financement sont globalement respectées. Le respect des dispositions de l'Accord de Financement est satisfaisant.

Principaux problèmes

Globalement, le calendrier de soumission du PTBA n'est pas respecté et l'ANO est obtenu en cours de l'exercice concerné. Le rapport d'audit des comptes de 2019 a été transmis le 30 septembre au lieu du 30 juin après accord du FIDA suite aux impacts de la Pandémie de COVID sur les possibilités de déplacement des consultants.

Évaluation de la passation des marchés

| | | |
|------------------------------|----------------|-------------------------------|
| Passation des marchés | Note: 4 | Notation précédente: 4 |
|------------------------------|----------------|-------------------------------|

Justification de la note

La qualité des dossiers passés en revue est dans l'ensemble acceptable mais la mission recommande des améliorations dans la gestion globale de la passation des marchés : (i) la soumission dans les délais des PPM en NO; (ii) la non initiation de processus sans ressources correspondantes; (iii) l'amélioration de l'archivage pour permettre la traçabilité des processus; (iv) le registre des contrats établis n'est pas fait de façon chronologique et les marchés sont enregistré avec un mélange des années de signature par Composante et non au fur et à mesure de leur établissement ; (v) la gestion des contrats de travaux est à améliorer avec les retards sans actions conséquentes du projet, les dépassements des budgets par rapport aux prévisions qui sont dû entre autres à l'actualisation des coûts de certains marchés tel que ceux portant sur le marché de Matadi, etc..

Évaluation de la passation des marchés

Planification de la Passation des Marchés. Le PPM du projet est acceptable en termes de format avec des dates prévues et réalisées et par catégorie quoique non établi sur la base du nouveau canevas du FIDA. Le PPM en cours est celui non objecté depuis octobre 2020 et à date, il n'existe pas une version non objectée pour 2021. Le niveau de mise en œuvre du PPM 2020 est de l'ordre de 88% globalement sur un total de 59 marchés toutes catégories confondues dont 52 marchés sont signés, 3 marchés dans le processus. Une situation de clarification a été demandée afin de situer chaque marché par rapport à son état de mise en œuvre physique et financier.

Processus et procédures de la présélection à l'appel d'offres. Le projet n'a pas lancé de procédures de présélection depuis la dernière mission de supervision de juillet 2020.

Processus et procédures d'évaluation et d'attribution des contrats. La mission a passé en revue un échantillon représentatif de contrats tirés du PPM 2020 dont la liste est jointe en annexe et formulé globalement, les commentaires et recommandations suivants : (voir annexe pour les détails).

La qualité des dossiers passés en revue est dans l'ensemble acceptable mais la mission recommande des améliorations notamment sur les dossiers des marchés de travaux passés en revue en s'assurant de: (i) la cohérence des informations contenues dans les différents documents liés au processus (DNO, DP, PV, rapport d'évaluation); (ii) la célérité dans la gestion du processus de passation en terme de délai et ; (iii) la rigueur dans le choix des PME à retenir pour la réalisation des travaux vu l'ampleur des retards et insuffisances dans la qualité des travaux.

Gestion et administration des contrats: Le projet doit améliorer la gestion des contrats de travaux afin de s'assurer d'un suivi correct du respect des engagements contractuels surtout au niveau des délais par: (i) l'envoi des mises en demeure ou de lettres pour interpeller les entreprises par rapport à la non tenue des engagements contractuels sur les délais et actionner en cas de refus, la clause des pénalités de retard pour les contraindre à accélérer les travaux; ii)- Mettre en œuvre les dispositions sur l'achèvement des contrats en procédant à l'élaboration des plans de recollement prévus. Il faut signaler à ce niveau que selon le projet, ils ont déjà actionné la clause sur les pénalités de retard sur une dizaine de contrats en cours et cette situation a été demandée au projet.

La mission note que le registre des contrats existe mais pas encore généré directement par le système malgré la recommandation des missions précédentes. Toutefois, le tableau Excel produit est conforme au formulaire C10 mais les informations sur les marchés ne sont pas encodées de façon chronologique mais par composante avec un mélange des années. La mission recommande la reprise du registre dans les formes requises et de façon chronologique de l'établissement des contrats.

Conservation des dossiers. Le classement des dossiers de passation des marchés est encore à améliorer de façon à permettre la traçabilité complète de l'ensemble des processus engagés au sein du projet. Les copies des documents de chacune des étapes nécessaires ne sont pas toutes disponible et classées par marché.

La mission note enfin que la plupart des recommandations de la dernière mission de supervision ont été suivi d'effet et la mission s'en félicite.

e. Indicateurs clés en matière de supervision et d'appui à l'exécution

| | | |
|---|------------|--------------------------|
| Probabilité d'atteindre l'objectif de développement | Note: 4.58 | Notation précédente: 4.0 |
| Évaluation de la performance globale de l'exécution | Note: 3.75 | Notation précédente: 4.0 |

F. Actions convenues

| Action convenue | Responsabilité | Date convenue |
|---|----------------------|---------------|
| Vue d'ensemble et avancement du projet | | |
| Infrastructures post-récolte Ajourner les travaux d'infrastructures du Marché moderne de Matadi et les reprogrammer sur un financement additionnel FIDA ; Prendre des dispositions contractuelles urgentes pour terminer les marchés d'infrastructures post-récolte engagés en 2019-2020 dans un délai maximum d'1 mois et assurer la continuité du contrôle des travaux en mobilisant les pénalités de retards aux frais des entreprises retardataires; Etablir un plan d'assainissement et de gestion des déchets des unités de transformation de manioc à soumettre au financement des Unions bénéficiaires. | Cordonnateur/RPM/RIR | 07/2021 |
| Travaux d'aménagements hydroagricoles Prendre des dispositions contractuelles urgentes pour terminer les travaux d'aménagement dans un délai maximum d'un mois tout en assurant la continuité du contrôle des travaux par la mobilisation des pénalités de retards aux frais des entreprises retardataires; Procéder aux essais de débits des puits pour déterminer la superficie dominée au niveau de chaque site. | RPM/RIR | 07/2021 |
| Comités de gestion des aménagements hydroagricoles Accélérer la mise en place et le renforcement des capacités des comités de gestion. | RIR | 07/2021 |
| Sécurisation foncière des aménagements hydroagricoles du Kongo Central Accélérer les opérations de sécurisation foncière des sites du Kongo Central. | RID | 07/2021 |
| Infrastructures de désenclavement Marché Office de routes Arrêter les travaux de réhabilitation dès qu'ils auront atteints un taux d'exécution de 63% correspondant au niveau actuel des paiements cumulés. | Coordonnateur | 07/2021 |
| Efficacité en matière de développement | | |
| Désagrégation des données sur le genre Poursuivre la désagrégation par âge (jeunes) et sexe (femmes) dans toutes les activités du projet. | RPSE | 06/2021 |
| Impliquer davantage les femmes dans les instances de gestion Œuvrer à ce que les femmes et les jeunes représentent respectivement 50% et 30% des membres des comités de gestion des infrastructures | RSE/RDI/CA | 06/2021 |

| | | |
|--|---|---------|
| <p>Diffusion des informations météorologiques</p> <p>Développer une synergie avec le service de la météorologie pour véhiculer l'accès aux prévisions météorologiques et l'informatique climatique auprès des producteurs à travers les radios communautaires et si possible cartographier les zones vulnérables aux risques climatiques.</p> | Coordonnateur PAPAKIN | 06/2021 |
| <p>Impliquer davantage les femmes dans les comités de gestion</p> <p>Veiller à ce que les femmes et les jeunes représentent respectivement 50% et 30% des membres des comités de gestion de l'eau non encore mise en place</p> | RSE/RDI/CA | 06/2021 |
| <p>Compléter et distribuer les Kits</p> <p>Réclamera auprès du fournisseur les éléments manquants des kit et procéder leur déploiement auprès des fournisseurs</p> | Coordonnateur + Responsables sous-composantes | 06/2021 |
| <p>Pérennisation du dispositif des semenciers</p> <p>Elaborer et mettre en œuvre une stratégie visant à pérenniser les semenciers</p> | Coordonnateur + Responsables sous-composantes | 06/2021 |
| <p>Promotion des produits transformés des unions</p> <p>Initier des actions de marketing pour mettre en évidence les valeurs nutritives des produits transformés par les unions.</p> | RDI,CN | 06/2021 |
| <p>Mise en œuvre du Plan d'Action de Réinstallation</p> <p>Accélérer le dispositif de protection des versants autour des micro-barrage (N'Dembo et Wungu) avant la fin d'achèvement du projet.</p> | RIR/OR | 06/2021 |
| <p>Mise en œuvre du Plan d'Action de Réinstallation</p> <p>Prendre des dispositions pour assurer la mise en œuvre du Plan d'Action de Réinstallation (PAR) du marché de Matadi Kibala à Kinshasa et insister auprès de l'Office des Routes chargé des travaux des routes à continuer de mettre en œuvre le PGES et surtout de remettre les sites de carrières en état après exploitation.</p> | RIR/OR | 08/2021 |
| Durabilité et transposition à plus grande échelle | | |
| <p>Contrats des IPDR</p> <p>Accélérer la signature des contrats des IPDR pour accompagner la mise en place des comités de gestion des sites aménagés et renforcer la capacité de leurs membres</p> | RPM | 08/2020 |
| <p>Associer les bénéficiaires dans la validation des activités</p> <p>Veiller à informer les bénéficiaires des orientations stratégiques du projet et les associer dans la validation des activités à mener</p> | RSE | 08/2020 |
| <p>Améliorer la communication avec les bénéficiaires</p> <p>Clarifier à l'attention de tous les bénéficiaires en attente les raisons des retards et les prévisions réelles pour le démarrage des activités (CEP, construction boutiques d'intrants, aménagements, ...)</p> | Coordonnateur + RPSE | 08/2020 |
| <p>Bénéficiaires et passation des marchés</p> <p>S'assurer de la participation des représentants de bénéficiaires, tout au moins à titre d'observateurs dans les phases clés du processus de passation des marchés</p> | Comité de pilotage + Coordonnateur | 08/2020 |

| | | |
|--|--|---------|
| <p>Participation des représentants des bénéficiaires au Comité de pilotage du Programme</p> <p>Formaliser la participation des représentants des bénéficiaires au Comité de pilotage du Programme</p> | Comité de pilotage + Coordonnateur | 08/2020 |
| <p>Renforcement de la capacité des 3 Coordinations et de la Fédération de CLER</p> <p>Renforcer la capacité des 3 Coordinations et la Fédération de CLER récemment installées par des formations techniques (planification, gestion, préparation offres/prix, conduite des travaux) et par une dotation en moyens matériels complémentaires (motos, tricycles) en plus des 15 petits compacteurs en commande.</p> | RIR/RDI | 12/2020 |
| <p>Capitaliser les bonnes pratiques</p> <p>Identifier et capitaliser les innovations et les bonnes pratiques du projet à transformer en normes, guides</p> | Coordonnateur/RPSE/RSC | 06/2021 |
| <p>Implication des faitières nationales et IMF/IF dans la stratégie de sortie</p> <p>Susciter la mise en relation des OP avec les faitières nationales afin qu'elles bénéficient des opportunités qu'elles peuvent offrir en termes d'accompagnement et de facilitation à l'accès au financement.</p> | Coordonnateur | 06/2021 |
| <p>Application des PGES dans les aménagements hydro-agricoles après exploitation</p> <p>Application des PGES dans les aménagements hydro-agricoles après exploitation.</p> | Coordonnateur / RSE | 06/2021 |
| <p>Consolidation des performances des OP</p> <p>Approfondir la réflexion sur les stratégies visant à permettre aux OP de consolider les acquis en termes de renforcement des capacités.</p> | Coordonnateur+RDI | 06/2021 |
| <p>Capitalisation des bonnes expériences</p> <p>Capitalisation des bonnes expériences que le projet a suscitées dans les domaines de la production, la dissémination des semences, les CEP et les CLERs.</p> | DRI + RSE | 06/2021 |
| <p>Renforcement des capacités de gestion des unités économiques des OP</p> <p>Mettre les unions en relation avec des organisations paysannes outillées dans la gestion des unités économiques</p> | Coordonnateur /RPSE/RSC/ RDI | 06/2021 |
| <p>Partenariat PPAKIN/STRATEGOS/Unions</p> <p>Officialiser le partenariat PPAKIN/STRATEGOS/Unions.</p> | RDI/ Coordonnateur | 06/2021 |
| <p>Cadre de concertation OP - HPEK</p> <p>Accompagner les unions et HPEK dans la mise en place d'un cadre permanent de concertation et officialiser la signature de contrat.</p> | RDI/ Coordonnateur | 06/2021 |
| <p>Opérationnalisation des infrastructures de commercialisation et transformation</p> <p>Finaliser et équiper les infrastructures de transformation et de commercialisation des produits vivriers et maraîchers.</p> | Coordonnateur + RAF + Responsables des composantes | 06/2021 |

| | | |
|--|---------------------------|---------|
| Formation des OP sur l'utilisation des équipements Former les OP sur l'utilisation des équipements de transformation. | Coordonnateur + DRI | 06/2021 |
| Réitére la recommandation de Juillet 2020 pour le transfert des routes réhabilitées : Accélérer le processus d'évaluation du trafic sur chaque tronçon avec l'appui des CLER et de la DVDA ou de l'Office des routes ; Préparer les listes des CLER et PME performantes à partager aussi avec les autres projets (PADIR) ; Organiser des séances officielles de transfert après chaque réception définitive (réception provisoire pour les 2 routes provinciales). | RIR | 07/2021 |
| Réaliser un diagnostic de prise en compte des aspects environnementaux des actions du PAPA KIN en mettant en exergue : (i) Les mesures des effets induits par les initiatives d'adaptation au changement climatique ; (ii) les effets induits au niveau de la dynamique de l'occupation des sols (SIG pour cartographier les changements observés pendant la mise en œuvre des activités du projet), (iii) l'état de lieu d'exécution de mise en œuvre des PGES. | Coordonnateur / RSE | 08/2021 |
| Evaluation des prestataires Dans une perspective de sortie, procéder à une évaluation des différents prestataires privés du projet et partager les résultats avec les autres projets FIDA notamment le PADRIR et le PASA-NK. | RIR/RPM | 09/2021 |
| Réitére la recommandation de Juillet 2020 pour le transfert des routes réhabilitées : Evaluer les effets induits par les routes réhabilitées avant la date d'achèvement du projet | RSE | 09/2021 |
| Utilisation des équipements de transformation Finaliser les infrastructures, les équiper et assurer la formation des OP sur l'utilisation des équipements | Coordonnateur du PAPA KIN | 10/2021 |
| Rétrocession des équipements de l'AMO Prévoir dans la distribution des motos et équipements qui seront restitués par l'AMO et les autres partenaires. | RIR/RDI | 12/2021 |
| Gestion du projet | | |
| Adoption du PESEC Si l'extension du projet est approuvée, accélérer l'adoption des directives PESEC pour assurer le suivi des performances environnementales et sociales. | Coordonnateur/RPSE | 08/2020 |
| Evaluation environnementale Intégrer dans les cahiers de charges l'aspect d'évaluation environnementale (avec un plan de gestion / atténuation) relatifs aux aménagements. | RPSE | 08/2020 |
| Actualiser la situation budgétaire du projet Faire le point de la situation budgétaire du projet par ligne budgétaire. | Coordonnateur/RAF/PRM | 06/2021 |

| | | |
|---|------------------------|---------|
| <p>Suspendre les engagements non essentiels</p> <p>Faire le point des marchés et annuler toutes celles qui ne sont plus indispensables.</p> | Coordonnateur/RAF/ PRM | 06/2021 |
| <p>Prise en compte des recommandations dans le PTBA</p> <p>Inclure dans le PTBA toutes les activités recommandées dans cette dernière mission.</p> | RSE/Coordonnateur | 06/2021 |
| <p>Rapport d'achèvement</p> <p>Préparer les TDR de l'étude d'achèvement et recruter en urgence les consultants.</p> | RSE /CN | 06/2021 |
| <p>Etude des effets</p> <p>Finaliser les termes de référence de l'étude et procéder à sa réalisation.</p> | RSE | 06/2021 |
| <p>Formaliser le partenariat avec PROCASUR pour la capitalisation</p> <p>Prendre attache avec PROCASUR pour l'accompagnement et l'appui à la capitalisation des bonnes pratiques du PPAKIN.</p> | RDI, CN | 06/2021 |
| <p>Visites d'échanges sur l'oignon</p> <p>Organiser une visite d'échange pour les producteurs d'oignon (RECOMADEC) du Ndembo au Sénégal ou au Niger pour leur permettre de capitaliser sur les expériences de production et de conservation de l'oignon.</p> | RDI, CN | 06/2021 |
| <p>Rapports PGES</p> <p>Exiger des Entreprises ayant réalisé et mise en œuvre les PGES, les rapports de surveillance environnementale et social avant la fin de la date d'achèvement du projet pour évaluer l'intégration des mesures d'atténuation des impacts environnementaux et sociaux liés à ces différents travaux du projet.</p> | Coordonnateur / RPSE | 06/2021 |
| <p>Maintien de l'Environnementaliste du projet</p> <p>Maintenir l'environnementaliste pour le suivi des ouvrages réalisés par les Entreprises n'ayant pas mis en œuvre les PGES pour proposer des mesures correctives avant la date d'achèvement du projet .</p> | Coordonnateur /RSE | 06/2021 |
| <p>Formation et accompagnement des CLERS</p> <p>Elaborer le programme de formation d'accompagnement des CLERS avant la date d'achèvement du projet.</p> | Coordonnateur /RSE | 06/2021 |
| Gestion et exécution financière | | |
| <p>Mettre en place un système de codification des immobilisations de manière à les identifier et à connaître à tout moment leur localisation</p> <p>Non mise en œuvre</p> <p>Novembre 2019: Certaines immobilisations ne sont pas encore codifiées</p> | SAF | 10/2018 |

| | | |
|--|----------------------------|---------|
| <p>Finaliser le paramétrage du logiciel en ce qui concerne les rapports financiers intermédiaires et le formulaire 104</p> <p>Novembre 2019: Le paramétrage des rapports financiers n'est pas encore fonctionnel</p> | RAF, Coordonnateur, TOMATE | 06/2019 |
| <p>Mettre les pièces manquantes lors de la revue des ECD (tableau 5) à la disposition de la prochaine mission de supervision</p> | Coordonnateur, RAF | 12/2019 |
| <p>Mettre en œuvre les recommandations des précédentes missions de supervision et d'audit</p> <p>Mettre en œuvre les recommandations des précédentes missions de supervision et d'audit notamment en ce qui concerne la codification et l'inventaire physique des immobilisations ainsi que les PV de cession des immobilisations mises à la disposition des partenaires</p> | Coordonnateur, RAF | 12/2019 |
| <p>Procéder au remboursement au FIDA des dépenses non justifiées relevées par les précédentes missions (21.490 USD\$)</p> | Coordonnateur, RAF | 12/2019 |
| <p>Activer la révision du manuel de procédures</p> | Coordonnateur, RAF | 12/2019 |
| <p>Cesser manipulation fonds en espèces non prévu procédures petite caisse</p> | Coordonnateur, RAF | 12/2019 |
| <p>Soumettre au FIDA une balance âgée des avances aux fournisseurs avec un intervalle de 3 mois</p> | Coordonnateur/RAF | 07/2020 |
| <p>Analyser les comptes comptables, justifier et documenter le solde de chaque compte</p> | Coordonnateur/RAF | 08/2020 |
| <p>Définir les règles de gestion et procédure pour expliquer les écarts éventuels dans l'exécution des programmes d'activités et dans l'exécution des budgets</p> <p>Définir les règles de gestion et procédure pour expliquer les écarts éventuels dans l'exécution des programmes d'activités et dans l'exécution des budgets des « Spécialistes Techniques et les Partenaires/Prestataires Spécialisés (PPS) » chaque mois et pour prendre une action de correction.</p> | Coordonnateur/RAF | 08/2020 |
| <p>Transmettre le plan de réduction du personnel au FIDA</p> <p>Procéder à la réduction progressive du personnel jusqu'à la période d'achèvement où seul le personnel clé restera pour la liquidation</p> | Coordo/RAF | 06/2021 |
| <p>Rémunération du personnel</p> <p>Revenir aux salaires initialement prévus aux contrats et reversé le trop perçus</p> | Coordo/RAF | 06/2021 |
| <p>Transmettre les résultats du personnel au FIDA</p> <p>Faire valider l'évaluation par le ministère de tutelle et transmettre le rapport au FIDA</p> | coordonateur/RAF | 06/2021 |
| <p>Transmettre au FIDA la dernière version du PTBA 2021</p> <p>Finalisé le PTBA 2021 en prenant en compte les observations de la mission, du solde du financement disponible et de la période d'achèvement</p> | Coordonnateur/RAF | 06/2021 |

| | | |
|---|----------------------|---------|
| Manuel Administratif et Financière Elaborer un avenant au manuel Administratif et Financière afin de régulariser certaines pratiques (paiement de frais funéraires, collation etc...) et le transmettre au FIDA | Coordonnateur/RAF | 06/2021 |
| Corriger les schémas d'écriture comptable Mettre à jour le plan comptable et les schémas d'écriture comptable conformément au SYSCOHADA révisé | RAF/Comptable | 06/2021 |
| Audit externe Mettre à disposition du cabinet d'audit externe, tous les états conformément au Manuel du FIDA relatif à l'information financière et à l'audit | RAF/Comptable | 06/2021 |
| Recouvrement de l'avance initiale Elaborer et soumettre au FIDA, le plan de recouvrement de l'avance initiale pour initier les prochains décaissements. | RAF | 06/2021 |
| Mettre en place un plan d'action pour la période d'achèvement conformément au manuel du FIDA - Avant la date d'achèvement du projet qui marque la fin de la période de mise en œuvre, les dépenses autorisées doivent être engagées, à l'exception des dépenses de liquidation du projet qui peuvent être engagées après cette date, mais avant la date de clôture du financement - Avant la clôture du projet la dernière DRF de justification de l'avance initiale, le rapport d'achèvement et d'audit doivent être transmis au FIDA | Coordo/RAF | 08/2021 |
| Missions Inclure les rôles de chaque membre de l'équipe de mission dans les termes de référence des activités entraînant le paiement de frais de mission | Coordonnateur | 08/2021 |
| Engager des procédures afin de traiter les sorties de fonds à justifier - Entamer des procédures afin de trouver une solution aux sorties non justifiées depuis plus d'un an (y compris le solde à récupérer à la BIAC) - Relancer le Ministère pour le remboursement de l'avance | Ministère/Coord /RAF | 10/2021 |
| Remboursement des dépenses inéligibles constatées par la mission, y compris TVA remboursées par ECOBANK et la double demande des frais bancaires de novembre 2018 Novembre 2019: pas encore fait. | | |
| Communiquer au FIDA les rapports de contrôle interne dès qu'ils sont disponibles | Coordonnateur | |
| Utiliser efficacement les outils de suivi et d'utilisation du carburant et des véhicules | RAF | |
| Traiter les commentaires résultant de la revue des transactions et mettre en œuvre les recommandations de contrôle interne | Coordonnateur/RAF | |

| | | |
|--|---------------|--|
| Inclure les rôles de chaque membre de l'équipe de mission dans les termes de référence des activités entraînant le paiement de frais de mission | Coordonnateur | |
| Chaque mois, produire et fournir à chaque Responsable de sous composante et Partenaire les tableaux de bord budgétaires | RAF | |
| Procéder au remboursement de dépenses inéligibles - frais funéraires, prime d'intérim et collation de 8 740 USD - trop perçu sur salaire de 5 000 USD (1 250 USD de novembre à février) | | |



Investir dans les populations rurales

République démocratique du Congo

Programme d'appui aux pôles d'approvisionnement de Kinshasa en produits vivriers et maraîchers

Rapport de supervision

Cadre logique du projet

Dates de mission: 03/05/2021 au 09/07/2021

Date du document: 24/08/2021

Identifiant du projet 1100001584

Numéro du rapport: 5826-CD

Afrique de l'Ouest et du Centre
Département de la gestion des programmes

Programme d'appui aux pôles d'approvisionnement de Kinshasa en produits vivriers et maraichers

Cadre logique

| Chaîne logique | Indicateurs | | | | | | Moyens de vérification | | | Hypothèses | |
|---|--|------------------------|-------------|--------------|------------------------|---------------------------|--|---------------------------|-------------------------------|----------------------------|----------------|
| | Nom | Situation de référence | Mi-parcours | Cible Finale | Résultat annuel (2021) | Résultat cumulatif (2021) | Résultat cumulatif % (2021) | Source | Fréquence | | Responsabilité |
| Portée PAPAKIN | 1 Nombre de personnes bénéficiant de services promus ou appuyés par le projet | | | | | | Rapports de suivi de projet | Trimestriel | UCP, prestataires de services | | |
| | Hommes | | | 75 000 | | 23 979 | | | | | 31.972 |
| | Femmes | | | 75 000 | | 23 436 | | | | | 31.248 |
| | Jeunes | | | 34 500 | | 14 322 | | | | | 41.513 |
| | Nombre total de personnes bénéficiant de services | | | 115 000 | | 47 415 | | | | | 41.23 |
| | 1.a Nombre correspondant de ménages touchés | | | | | | Rapports de suivi de projet | Trimestriel | UCP, prestataires de services | | |
| | Ménages | | | 115 000 | | 47 370 | | | | | 41.2 |
| | 1.b Estimation correspondante du nombre total des membres des ménages | | | | | | Rapports de suivi de projet | Trimestriel | UCP, prestataires de services | | |
| Membres des ménages | | | 690 000 | | 284 490 | 41.2 | | | | | |
| Objectif du projet La sécurité alimentaire et les revenus des paysans producteurs agricoles sont améliorés de manière durable | Ménage dont l'indice d'accumulation de biens a augmenté | | | | | | Enquete SYGRI socio-économique et nutritionnelle/SNSA/PRONANUT | Annuel | UCP | Stabilité macro-économique | |
| | % de ménages | | | 10 | | | | | | | |
| | % de diminution du taux de prévalence de la malnutrition chronique des enfants de moins de 5 ans*: | | | | | | Enquete SYGRI socio-économique et nutritionnelle/SNSA/PRONANUT | Mi-parcours et achevement | UCP | | |
| | Bandudu | | | -5 | | | | | | | |
| | Bas Congo | | | -3 | | | | | | | |
| | Revenu brut annuel d'une parcelle maraichère de 1 000 m ² (en USD) | | | | | | Enquete SYGRI socio-économique et nutritionnelle/SNSA/PRONANUT | Annuel | UCP | | |
| | Kinshasa | | | 2 517 | | | | | | | |
| | Bas Congo | | | 1 440 | | | | | | | |

| Chaîne logique | Indicateurs | | | | | | Moyens de vérification | | | Hypothèses |
|---|---|------------------------|-------------|--------------|------------------------|---------------------------|---|-----------------------|-----------|--|
| | Nom | Situation de référence | Mi-parcours | Cible Finale | Résultat annuel (2021) | Résultat cumulatif (2021) | Résultat cumulatif % (2021) | Source | Fréquence | |
| | Revenu brut annuel d'une parcelle vivrière de 1 ha) (en USD): | | | | | | Enquete SYGRI socio-économique et nutritionnelle/SNSA/PRONANUT | Annuel | UCP | |
| | Modèle 4 | | | 430 | | | | | | |
| | Modèle 5 | | | 210 | | | | | | |
| | Taux de marge du producteur dans le prix de demi-gros des produits vivriers | | | | | | Enquete SYGRI socio-économique et nutritionnelle/SNSA/PRONANUT | Annuel | UCP | |
| | Manioc | | | 30 | | | | | | |
| | Huile | | | 25 | | | | | | |
| Objectif de développement Les niveaux de production et de participation dans les circuits de commercialisation des pôles d'approvisionnement maraîchers et vivriers de la ville de Kinshasa sont améliorés de manière durable | 1.2.4 Ménages faisant état d'une augmentation de la production | | | | | | Enquête | Mi-Parcours et finale | PMU | Stabilité macro-économique |
| | Ménages | | | | | | | | | |
| | Ménages | | | | | | | | | |
| Effet direct Les organisations de producteurs maraîchers sont professionnalisées. | Nb d'unions/fédération par niveau d'autonomie | | | | | | Diagnostic institutionnel participatif (DIP)/ INADES Evaluation externe/Consultant international | Annuel | UCP | Les unions s'inscrivent dans une logique d'autonomie institutionnelle, économique et financière. INADES et les opérateurs de proximité accompagnent les unions vers leur autonomisation. Les AG des unions orientent les décisions stratégiques et en font un suivi actif. |
| | Niveau 1 | 1 | | 1 | | | | | | |
| | Niveau 2 | 4 | | 4 | | | | | | |
| | Niveau 3 | 1 | | 4 | | | | | | |
| | Niveau 4 | 0 | | 1 | | | | | | |
| | 2.2.4 Membres des organisations de producteurs ruraux soutenus, déclarant la fourniture par leur organisation de services nouveaux ou améliorés | | | | | | Enquête | Annuel | UCP | |
| Pourcentage de membres des organisations de producteurs ruraux | | | 75 | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | |

| Chaîne logique | Indicateurs | | | | | | Moyens de vérification | | | Hypothèses |
|--|---|------------------------|-------------|--------------|------------------------|---------------------------|--|-------------|---------------------|--|
| | Nom | Situation de référence | Mi-parcours | Cible Finale | Résultat annuel (2021) | Résultat cumulatif (2021) | Résultat cumulatif % (2021) | Source | Fréquence | |
| Produit Les membres des organisations de producteurs (OP) maraichers bénéficient de formations et d'appui technico-économique ou institutionnel. | Nb de personnes formées ou recevant un appui institutionnel ou technico-économique | | | | | | DIP et suivi interne/INADES/opérateurs de proximité | Annuel | UCP | Les unions s'inscrivent dans une logique d'autonomie institutionnelle, économique et financière. INADES et les opérateurs de proximité accompagnent les unions vers leur autonomisation. Les AG des unions orientent les décisions stratégiques et en font un suivi actif. |
| | Males | | | 5 000 | | | | | | |
| | Females | | | 5 000 | | | | | | |
| | Young | | | 5 000 | | | | | | |
| | Males and Females | | | 10 000 | | | | | | |
| | Nb d'organisations faitières créées/renforcées | | | | | | DIP et suivi interne/INADES/opérateurs de proximité | | | |
| | organisations | | | 10 | | | | | | |
| | % de femmes membres d'OP | | | | | | DIP et suivi interne/INADES/opérateurs de proximité | | | |
| | Females | 30 | | 50 | | | | | | |
| | % d'OP ayant au minimum deux femmes au sein de leur CA ou de leur COCO | | | | | | DIP et suivi interne/INADES/opérateurs de proximité | | | |
| | OP | | | 95 | | | | | | |
| | 2.1.3 Organisations de producteurs ruraux soutenues | | | | | | Rapports de suivi-évaluation | Trimestriel | UCP et prestataires | |
| Organisations de producteurs ruraux soutenues | | | 480 | 169 | 35.2 | | | | | |
| Effet direct La productivité maraîchère est augmentée et la production synchronisée avec la demande | % de maraîchers pratiquant le maraîchage toute l'année | | | | | | Evaluation résultats et impact/SNSA; Evaluation participative par les OP | | | |
| | Kinshasa | | | 75 | | | | | | |
| | Bas Congo | | | 75 | | | | | | |
| | % des maraîchers se déclarant satisfaits des services d'appui techniques | | | | | | Evaluation résultats et impact/SNSA; Evaluation participative par les OP | | | |
| | Males | | | 80 | | | | | | |
| | Female | | | 80 | | | | | | |
| | 1.2.2 Ménages déclarant l'adoption de technologies, de pratiques ou d'intrants nouveaux/améliorés | | | | | | Evaluation résultats et impact/SNSA; Evaluation participative par les OP | Annuel | UCP | |
| | Ménages | | | 75 | | | | | | |

| Chaîne logique | Indicateurs | | | | | | Moyens de vérification | | | Hypothèses | | |
|---|---|------------------------|-------------|--------------|------------------------|---------------------------|---|--|-------------|-------------------|---|------|
| | Nom | Situation de référence | Mi-parcours | Cible Finale | Résultat annuel (2021) | Résultat cumulatif (2021) | Résultat cumulatif % (2021) | Source | Fréquence | | Responsabilité | |
| Produit Les producteurs sont encadrés par des CEP formés à cet effet. | Nb d'encadreurs techniques formés | | | | | | | Suivi interne/SENAHUP/SNV/INERA | Annuel | UPC, prestataires | Volonté de développement et capitalisation d'une expertise technique en maraichage (partenaire spécialisé) à laquelle les unions peuvent avoir recours. | |
| | Males | | | 334 | | | | | | | | |
| | Females | | | 196 | | | | | | | | |
| | total number | | | 530 | | | | | | | | |
| | Nb de maraîchers encadrés par les CEP | | | | | | | Suivi interne/SENAHUP/SNV/INERA | Trimestriel | UPC, prestataires | | |
| | Males | | | 7 500 | | | | | | | | |
| | Females | | | 7 500 | | | | | | | | |
| | Young | | | 7 500 | | | | | | | | |
| | Males and Females | | | 15 000 | | | | | | | | |
| | 2.1.6 Installations de commercialisation, transformation et stockage construites ou remises en état | | | | | | | Rapport d'activités des partenaires/suivi évaluation | Trimestriel | UCP | | |
| | Nombre total d'installations | | | 16 | | 7 | | | | | | 43.8 |
| | Installations de commercialisation construites ou remises en état | | | 11 | | 3 | | | | | | 27.3 |
| | Installations de transformation construites ou remises en état | | | 1 | | 1 | | | | | | 100 |
| | Installations de stockage construites ou remises en état | | | 4 | | 3 | | | | | | 75 |
| | Nb de chambres froides positives mises en place | | | | | | | Rapport d'activités des partenaires | Trimestriel | UCP | | |
| Chambres froides | | | 4 | | | | | | | | | |
| Nb de points de vente construits | | | | | | | Rapport d'activités des partenaires; suivi-évaluation | Trimestriel | UCP | | | |
| | | | | | | | | | | | | |

| Chaîne logique | Indicateurs | | | | | | Moyens de vérification | | | Hypothèses | |
|---|--|------------------------|-------------|--------------|------------------------|---------------------------|-----------------------------|--|-------------|-------------------|--|
| | Nom | Situation de référence | Mi-parcours | Cible Finale | Résultat annuel (2021) | Résultat cumulatif (2021) | Résultat cumulatif % (2021) | Source | Fréquence | | Responsabilité |
| | Points de vente construits | | | 3 | | | | | | | |
| | Nb de boutiques d'intrants mis en place | | | | | | | Rapport d'activités des partenaires/suivi-évaluation | Trimestriel | UCP | |
| | Boutiques d'intrants | | | 8 | | | | | | | |
| | Nb d'unité de transformation des produits mis en place | | | | | | | Rapport d'activités des partenaires/suivi-évaluation | Trimestriel | UCP | |
| | Unité de transformation des produits | | | 1 | | | | | | | |
| Effet direct Les infrastructures hydro-agricoles sont opérationnelles | % des aménagements gérés de façon satisfaisante | | | | | | | Evaluation résultats et impact: SNSA | Annuel | UCP, prestataires | Bonne gouvernance et volonté de collaboration au sein des associations |
| | Kinshasa | | | 80 | | | | | | | |
| | KC | | | 80 | | | | | | | |
| | aménagements | | | 80 | | | | | | | |
| | 1.2.3 Ménages déclarant une réduction de la pénurie d'eau par rapport aux besoins de la production | | | | | | | Enquête | Annuel | UCP | |
| Ménages | | | 75 | | | | | | | | |
| Produit Des périmètres maraîchers, sont aménagés. | Nb d'hectares aménagées | | | | | | | Suivi interne DVDA | | | Bonne gouvernance et volonté de collaboration au sein des associations |
| | Kinshasa | 0 | | 500 | | | | | | | |
| | Bas Congo | 0 | | 1 000 | | | | | | | |
| | Nb de comités de gestion fonctionnels | | | | | | | Suivi interne DVDA | | | |
| | comités | 0 | | 120 | | | | | | | |
| | 1.1.2 Terres agricoles dotées d'infrastructures hydrauliques construites/remises en état | | | | | | | Rapports de suivi évaluation | Semestriel | UCP, prestataires | |
| | Superficie en hectares | | | | | 400 | | | | | |
| | | | | | | | | | | | |

| Chaîne logique | Indicateurs | | | | | | Moyens de vérification | | | Hypothèses |
|--|--|------------------------|-------------|--------------|------------------------|---------------------------|--|-----------------------|-----------|---|
| | Nom | Situation de référence | Mi-parcours | Cible Finale | Résultat annuel (2021) | Résultat cumulatif (2021) | Résultat cumulatif % (2021) | Source | Fréquence | |
| Effet direct Les capacités organisations de producteurs vivriers sont renforcées | Nb d'unions consolidées, par niveau d'autonomie | | | | | | Diagnostic institutionnel participatif (DIP)/inades. Evaluation externe/consultant international | | | |
| | unions consolidées | | | 30 | | | | | | |
| | Niveau 1 | 18 | | 0 | | | | | | |
| | Niveau 2 | 0 | | 25 | | | | | | |
| | Niveau 3 | 0 | | 5 | | | | | | |
| | Niveau 4 | 0 | | 0 | | | | | | |
| | 2.2.5 Organisations de producteurs ruraux faisant état d'une augmentation des ventes | | | | | | Enquête | Mi-Parcours et finale | UCP | |
| | Pourcentage d'organisations de producteurs ruraux | | | 75 | | | | | | |
| Nombre d'organisations de producteurs ruraux | | | | | | | | | | |
| Organisations de producteurs ruraux avec des femmes occupent des postes de direction | | | 50 | | | | | | | |
| Produit Les OP bénéficient d'appui institutionnel et d'activités de renforcement des capacités | % des femmes-membres des OP | | | | | | DIP et suivi interne INADES | | | Les unions s'inscrivent dans une logique d'autonomie institutionnelle, économique et financière. INADES et les opérateurs de proximité se maintiennent dans un rôle d'accompagnement des unions vers leur autonomisation. |
| | Female | 40 | | 60 | | | | | | |
| | Nb d'associations qui regroupent et valorisent la production | | | | | | DIP et suivi interne INADES | | | |
| | associations | | | 700 | | | | | | |
| | Nb de personnes formées (formation économique & institutionnelle) | | | | | | DIP et suivi interne INADES | | | |
| | Males | | | 8 000 | | | | | | |
| | Females | | | 8 000 | | | | | | |
| | Males and Females | | | 16 000 | | | | | | |
| Young | | | 8 000 | | | | | | | |

| Chaîne logique | Indicateurs | | | | | | Moyens de vérification | | | Hypothèses | |
|---|--|------------------------|-------------|--------------|------------------------|--|--|----------------------|-----------|---|----------------|
| | Nom | Situation de référence | Mi-parcours | Cible Finale | Résultat annuel (2021) | Résultat cumulatif (2021) | Résultat cumulatif % (2021) | Source | Fréquence | | Responsabilité |
| | 2.1.3 Organisations de producteurs ruraux soutenues | | | | | | Rapports de suivi évaluation | Trimestriel | UCP | | |
| | Organisations de producteurs ruraux soutenues | | | 750 | | 862 | | | | | 114.9 |
| Effet direct La productivité et diversification des systèmes de production vivriers est augmentée de façon durable dans les secteurs ciblés du Kwil | Rendement moyen du manioc (en tonnes/hectares) | | | | | | Evaluation resultants et impact SNSA | | | Capacité suffisante des services publics concernés. | |
| | manioc t/ha | 7 | | 12 | | | | | | | |
| | Nb d'hectares de terres vivrières en système de production amélioré (modèles 3, 4, 5, 6) | | | | | | Evaluation resultants et impact SNSA | | | | |
| | Hectares of land | 0 | | 7 300 | | | | | | | |
| | Nb de paysans ayant accès à des semences et matériel végétal de qualité | | | | | | Evaluation resultants et impact SNSA | | | | |
| | Males | | | 20 000 | | | | | | | |
| | Females | | | 20 000 | | | | | | | |
| | Young | | | 12 000 | | | | | | | |
| | Males and Females | | | 40 000 | | | | | | | |
| | % producteurs satisfaits des services d'appui technique | | | | | | Evaluation participative par les OP | | | | |
| | Male | | | 80 | | | | | | | |
| | Female | | | 80 | | | | | | | |
| | Rendement moyen du maïs (en tonnes/hectares) | | | | | | Rapport d'activités des partenaires/suivi-évaluation | Après chaque récolte | UCP | | |
| | Rendement moyen | | | | | | | | | | |
| | Rendement moyen Arachides (en tonnes/hectares) | | | | | | Rapport d'activités des partenaires/suivi-évaluation | Après chaque récolte | UCP | | |
| | Rendement moyen | | | | | | | | | | |
| Rendement moyen Niebé (en tonnes/hectares) | | | | | | Rapport d'activités des partenaires/suivi-évaluation | Après chaque récolte | UCP | | | |
| Rendement moyen | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | |

| Chaîne logique | Indicateurs | | | | | | Moyens de vérification | | | Hypothèses |
|---|--|------------------------|-------------|--------------|------------------------|------------------------------|--|-------------|-----------|--|
| | Nom | Situation de référence | Mi-parcours | Cible Finale | Résultat annuel (2021) | Résultat cumulatif (2021) | Résultat cumulatif % (2021) | Source | Fréquence | |
| Produit Les petits producteurs disposent de semences et matériel végétal amélioré, vaccinent leurs animaux et sont encadrés par les CEP pour améliorer leurs systèmes de production | Nb de tonnes de semences de base produites | | | | | | Suivi interne/SNV/opérateur de proximité | | | |
| | Ms | | | | | | | | | |
| | Mn (mètres linéaires) | 0 | | | | | | | | |
| | Arde | | | | | | | | | |
| | Nbé | | | | | | | | | |
| | Nb de personnes encadrées par les CEP | | | | | | Suivi interne/SNV/opérateur de proximité | | | |
| | Males | | | 25 000 | | | | | | |
| | Females | | | 25 000 | | | | | | |
| | Young | | | 25 000 | | | | | | |
| | Males and Females | | | 50 000 | | | | | | |
| | Nb de démonstrations et essais | | | | | | Suivi interne/SNV/opérateur de proximité | | | |
| | démonstrations | | | 2 000 | | | | | | |
| | Nombre d'unités de transformation mis en place | | | | | | Rapport d'activités des partenaires/suivi-évaluation | Trimestriel | UCP | |
| Unités de transformation | | | | | | | | | | |
| Nbre d'hectares de palmérais vilageoises | | | | | | Rapports de suivi évaluation | Trimestriel | UCP | | |
| Hectares de palmérais vilageoises | | | | | | | | | | |
| Effet direct Les zones de production vivrière sont désenclavées. | 2.2.6 Ménages déclarant une amélioration de l'accès physique aux marchés et aux installations de transformation et de stockage | | | | | | Enquête | Annuel | UCP | La stratégie de vulgarisation est adoptée. La politique zoo-sanitaire est clairement définie et un plan opérationnel est en place. |
| | Ménages déclarant une amélioration de l'accès physique aux marchés | | | | | | | | | |
| | Ménages déclarant une amélioration de l'accès physique aux marchés | | | 75 | | | | | | |

| Chaîne logique | Indicateurs | | | | | | Moyens de vérification | | | Hypothèses | | |
|--|--|------------------------|-------------|--------------|------------------------|---------------------------|-----------------------------|--------------------|-----------------------|------------|--------------------------------------|--|
| | Nom | Situation de référence | Mi-parcours | Cible Finale | Résultat annuel (2021) | Résultat cumulatif (2021) | Résultat cumulatif % (2021) | Source | Fréquence | | Responsabilité | |
| | Coût de transport diminue de 50% (0.75\$/t.km) | | | | | | | Enquête | Mi-Parcours et finale | UCP | | |
| | Coût | | | 0.75 | | | | | | | | |
| Produit Des travaux de construction et de réhabilitation des voies de desserte agricole sont réalisés. | 2.1.5 Kilomètres de routes construites, refaites ou améliorées | | | | | | | Suivi interne/DVDA | | | Les tracasseries routières diminuent | |
| | Longueur des routes (km) | | | 1 060 | | 1 950 | 183.962 | | | | | |
| | Nb de km réhabilitées | | | | | | | Suivi interne/DVDA | | | | |
| | HIMO | | | | | | | | | | | |
| | Nb de km de points chauds entretenus en HIMO | | | | | | | Suivi interne/DVDA | | | | |
| | points chauds | | | | | | | | | | | |
| | Nb de km de routes existantes entretenues en HIMO | | | | | | | Suivi interne/DVDA | | | | |
| | Length of roads | | | | | | | | | | | |
| | Nb de CLER fonctionnels | | | | | | | Suivi interne/DVDA | | | | |
| | CLER | | | 32 | | | | | | | | |
| Taux d'entretien des pistes | | | | | | | Suivi interne/DVDA | | | | | |
| Taux | | | 100 | | | | | | | | | |



Investir dans les populations rurales

République démocratique du Congo

Programme d'appui aux pôles d'approvisionnement de Kinshasa en produits vivriers et maraîchers

Rapport de supervision

Appendice 1: Performance financière réelle par source de financement et par composante; décaissements par catégorie

Dates de mission: 03/05/2021 au 09/07/2021

Date du document: 24/08/2021

Identifiant du projet 1100001584

Numéro du rapport: 5826-CD

Afrique de l'Ouest et du Centre
Département de la gestion des programmes

Appendice 1 : Performance financière réelle par source de financement et par composante ; décaissements par catégorie

Tableau 2A : Performance financière par source de financement

| Source de financement | Montants prévus (en milliers d'USD) | Décaissements (en milliers d'USD) | Proportion des fonds décaissés |
|-----------------------|--|--------------------------------------|--------------------------------------|
| Don du FIDA | 63 498,07 | 60 756,20 | 95,68% |
| Gouvernement | 5 404,19 | 3 627,90 | 67,13% |
| INADES | 260,16 | 260,00 | 99,94% |
| Bénéficiaires | 1 844,33 | 9,50 | 0,52% |
| Total | 71 006,76 | 64 653,60 | 91,05% |

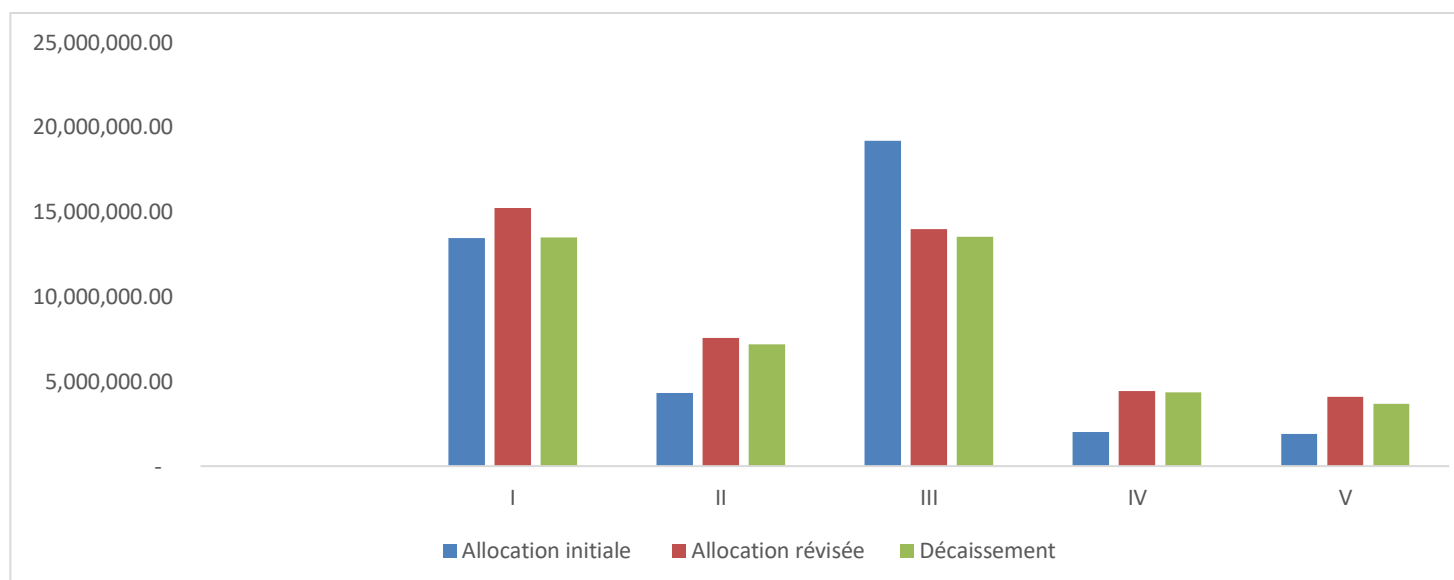
Tableau 2B Performance financière par source de financement et par composante (en milliers d'USD)

| Composante | Don du FIDA | | | Gouvernement | | | INADES | | | Bénéficiaires | | | Total | | |
|--------------------------------------|-------------|-----------|---------|--------------|----------|---------|--------|--------|---------|---------------|------|-------|-----------|-----------|---------|
| | Prévu | Réel | % | Prévu | Réel | % | Prévu | Réel | % | Prévu | Réel | % | Prévu | Réel | % |
| Consolidation du pôle maraîcher | 14 370,69 | 9 013,58 | 62,72% | 1 905,70 | 231,75 | 12,16% | 142,79 | 139,40 | 97,63% | 849,08 | - | 0,00% | 17 268,27 | 9 384,73 | 54,35% |
| Relance du pôle vivrier | 41 643,42 | 36 463,04 | 87,56% | 3 189,76 | 2 913,21 | 91,33% | 117,37 | 120,60 | 102,75% | 995,25 | 9,50 | 0,95% | 45 945,80 | 39 506,35 | 85,98% |
| Coordination et gestion du Programme | 7 483,96 | 15 132,92 | 202,20% | 308,73 | 482,94 | 156,43% | - | - | 0,00% | - | - | 0,00% | 7 792,69 | 15 615,86 | 200,39% |
| | 63 498,07 | 60 609,54 | 95,45% | 5 404,19 | 3 627,90 | 67,13% | 260,16 | 260,00 | 99,94% | 1 844,33 | 9,50 | 0,52% | 71 006,76 | 64 506,94 | 90,85% |

Tableau 2C : Décaissements du prêt du FIDA (en DTS, au 30/04/2021)

| Catégorie | Description de la catégorie | Allocation initiale | Allocation révisée | Décaissement | DPD en attente de paiement | Solde | Proportion des fonds décaissés |
|-----------|---|---------------------|--------------------|---------------|----------------------------|----------------|--------------------------------|
| I | Génie rural et routes | 13 450 000,00 | 15 231 142,98 | 13 495 905,32 | 307 566,15 | 1 427 671,51 | 90,63% |
| II | Equipement, matériel et véhicules | 4 300 000,00 | 7 558 126,45 | 7 176 277,99 | - | 381 848,46 | 94,95% |
| III | Formation, assistance technique et contrats | 19 200 000,00 | 13 992 968,69 | 13 515 598,59 | 182 119,70 | 295 250,40 | 97,89% |
| IV | Salaires | 2 000 000,00 | 4 416 198,18 | 4 348 870,75 | - | 67 327,43 | 98,48% |
| V | Coût de fonctionnement | 1 900 000,00 | 4 106 385,73 | 3 684 504,63 | - | 421 881,10 | 89,73% |
| | Non alloué | 4 500 000,00 | 45 177,97 | - | - | 45 177,97 | 0,00% |
| | Dépôt initial | - | - | 1 168 360,82 | - | - 1 168 360,82 | 0,00% |
| | Avance de démarrage | - | - | 2 248,35 | - | - 2 248,35 | 0,00% |
| | Total | 45 350 000,00 | 45 350 000,00 | 43 391 766,45 | 489 685,85 | 1 468 547,70 | 96,76% |

Figure 1: Décaissement du prêt/don du FIDA, comparaison entre allocation initiale et allocation révisée, décaissement effectif



Appendice 3 : Respect des dispositions juridiques : état de l'exécution

| Section | Disposition | Objectif/Date limite | Degré de conformité/Date | Observations |
|---|---|--|--------------------------|--|
| Section 7.02 | L'UCP ouvre et gère un compte de projet (en ...); le gouvernement fait un dépôt initial équivalent à ? USD. | Non applicable | | La contribution du Gouvernement de la RDC est exclusivement sous forme d'exonération d'impôts et taxes. |
| Section 4.03 d) | Le gouvernement alimente le compte du projet chaque trimestre à l'avance. | Non applicable | | La contribution du Gouvernement de la RDC est exclusivement sous forme d'exonération d'impôts et taxes. |
| Sections 3.02, 4.07 a) i), 7.05, 12.01 xxvi) | Les biens, travaux et services sont achetés conformément aux procédures définies à l'annexe 3 des directives du FIDA relatives à la passation des marchés. | Dès l'entrée en vigueur de l'accord | Conforme | Les processus et procédures appliqués pour les appels d'offres sont en général conformes aux procédures nationales et du FIDA. |
| Section 7.10 | L'assurance des véhicules, du matériel et des travaux de génie civil financés à partir du prêt est conforme aux bonnes pratiques commerciales. | Dès l'acquisition des biens | Conforme | Les bâtiments et les véhicules de l'UCP sont assurés |
| Section 9.03 b) | Rapport d'audit soumis au FIDA. | 30 juin de chaque année | Conforme | Le rapport d'audit des comptes 2019 a été soumis au FIDA en septembre 2020 suite à une demande de report de la date du 30 juin |
| Section 8.03 | Les rapports d'avancement sont soumis au FIDA tous les trimestres. | 45 jours après chaque trimestre | Conforme | Les rapports financiers intérimaires sont soumis au FIDA |
| Section 7.01 b) ii) | Le PTBA est soumis au Fonds pour examen et commentaires. | Chaque année | Conforme | Les PTBA sont annuellement soumis au FIDA pour validation |
| Section 8.03 b) | Un examen à mi-parcours est réalisé conjointement par l'emprunteur et le FIDA. | Moitié de la période d'exécution du projet | Conforme | La revue à mi-parcours du PAPAKIN a été réalisée en mai 2016 |
| Section 11.01 | Dans le cadre du projet, les dépenses d'investissement sont exemptées de tous droits de douane, des taxes d'accise et de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). | Dès l'entrée en vigueur de l'accord | Conforme | Les droits de douane, impôts et taxes sont pris en charge par le Gouvernement de la RDC. |



Investir dans les populations rurales

République démocratique du Congo

Programme d'appui aux pôles d'approvisionnement de Kinshasa en produits vivriers et maraîchers

Rapport de supervision

Appendice 2: Avancement des activités du PTBA

Dates de mission: 03/05/2021 au 09/07/2021

Date du document: 24/08/2021

Identifiant du projet 1100001584

Numéro du rapport: 5826-CD

Afrique de l'Ouest et du Centre
Département de la gestion des programmes

Appendice 2: Avancement des activités du PTBA

| Composante/Résultat | | | Période: du 1 ^{er} janvier au 30 avril 2021 | | | Cumul | Prévu | |
|------------------------------|---------------------------|---|--|------------------|-------|-------|-------|-------|
| Sous-composante ou produit | Indicateur | Unité | PTBA | Montant effectif | % | Réel | Cible | % |
| Composante 1/Résultat | | | | 2 301 061,56 | | | | 21,25 |
| | Sous-composante / Produit | Les activités INADES sont évalués | union | 20 000,00 | 0,9 | 0 | 8 | 0 |
| | Sous-composante / Produit | Les infrastructures post récoltes sont opérationnelles | contrat | 1 286 523,27 | 55,9 | 6 | 20 | 30 |
| | Sous-composante / Produit | 320 hectares des périmètres maraichers sont aménagés | hectare | 456 432,79 | 19,8 | 112 | 320 | 35,0 |
| | | Le raccordement RVA est réalisé | raccordement | 18 824,00 | 0,8 | 0,2 | 1 | 20,0 |
| | Provision | | | 519 281,50 | | | | |
| Composante 2/Résultat | | | | 3 084 482,69 | | | | 24,11 |
| | Sous-composante / Produit | Les activités INADES sont évalués | union | 30 000,00 | 0,97 | 0,2 | 23 | 0,87 |
| | | Les Coopératives bénéficiaires des palmeraies villageoises sont suivies | coopérative | 14 000,00 | 0,45 | 0,2 | 2 | 10 |
| | | L'inter profession huile de palme est mise en place | Inter profession huile de palme | 15 000,00 | 0,49 | 0 | 1 | 0 |
| | Sous-composante / Produit | Les infrastructures post récoltes sont opérationnelles | centre de transformation | 2 558 877,05 | 82,96 | 15 | 23 | 65,2 |
| | Sous-composante / Produit | Les bassions de production vivrière sont désenclavés | Quivrage d'art (ponts) | 466 605,64 | 15,13 | 4 | 9 | 44,4 |
| Composante 3/Résultat | | | | 2 014 018,55 | | | | 32,50 |
| | | Le programme est géré de façon satisfaisante | unité de gestion | 1 003 379,13 | 49,82 | 0,3 | 1 | 40,0 |
| | | Autres contrats de la composante | contrat | 1010639,42 | 50,18 | 1 | 4 | 25,0 |
| Total | | | | 7 399 562,80 | | | | 25,95 |



Investir dans les populations rurales

République démocratique du Congo

Programme d'appui aux pôles d'approvisionnement de Kinshasa en produits vivriers et maraîchers

Rapport de supervision

Appendice 3: Respect des dispositions juridiques: état de l'exécution

Dates de mission: 03/05/2021 au 09/07/2021

Date du document: 24/08/2021

Identifiant du projet 1100001584

Numéro du rapport: 5826-CD

Afrique de l'Ouest et du Centre
Département de la gestion des programmes

Appendice 3: Respect des dispositions juridiques: état de l'exécution

| Section | Disposition | Objectif/Date limite | Degré de conformité/Date | Observations |
|---|---|--|--------------------------|--|
| Section 7.02 | L'UCP ouvre et gère un compte de projet (en ...); le gouvernement fait un dépôt initial équivalent à ? USD. | Non applicable | | La contribution du Gouvernement de la RDC est exclusivement sous forme d'exonération d'impôts et taxes. |
| Section 4.03 d) | Le gouvernement alimente le compte du projet chaque trimestre à l'avance. | Non applicable | | La contribution du Gouvernement de la RDC est exclusivement sous forme d'exonération d'impôts et taxes. |
| Sections 3.02, 4.07 a) i), 7.05, 12.01 xxvi) | Les biens, travaux et services sont achetés conformément aux procédures définies à l'annexe 3 des directives du FIDA relatives à la passation des marchés. | Dès l'entrée en vigueur de l'accord | Conforme | Les processus et procédures appliqués pour les appels d'offres sont en général conformes aux procédures nationales et du FIDA. |
| Section 7.10 | L'assurance des véhicules, du matériel et des travaux de génie civil financés à partir du prêt est conforme aux bonnes pratiques commerciales. | Dès l'acquisition des biens | Conforme | Les bâtiments et les véhicules de l'UCP sont assurés |
| Section 9.03 b) | Rapport d'audit soumis au FIDA. | 30 juin de chaque année | Conforme | Le rapport d'audit des comptes 2019 a été soumis au FIDA en septembre 2020 suite à une demande de report de la date du 30 juin |
| Section 8.03 | Les rapports d'avancement sont soumis au FIDA tous les trimestres. | 45 jours après chaque trimestre | Conforme | Les rapports financiers intérimaires sont soumis au FIDA |
| Section 7.01 b) ii) | Le PTBA est soumis au Fonds pour examen et commentaires. | Chaque année | Conforme | Les PTBA sont annuellement soumis au FIDA pour validation |
| Section 8.03 b) | Un examen à mi-parcours est réalisé conjointement par l'emprunteur et le FIDA. | Moitié de la période d'exécution du projet | Conforme | La revue à mi-parcours du PPAKIN a été réalisée en mai 2016 |
| Section 11.01 | Dans le cadre du projet, les dépenses d'investissement sont exemptées de tous droits de douane, des taxes d'accise et de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). | Dès l'entrée en vigueur de l'accord | Conforme | Les droits de douane, impôts et taxes sont pris en charge par le Gouvernement de la RDC. |